

L'Année de la régulation 2001

Économie, Institutions, Pouvoirs

PRESSES DE SCIENCES-PO

Catalogue Electre-Bibliographie avec le concours des services de documentation de la FNSP

Année de la régulation (L'), 5, 2001-2002 / éd. Association recherche et régulation – Paris : Presses de Sciences Po. 2001.

ISBN 2-7246-0857-7

RAMEAU : régulation (théorie économique)
économie du développement
développement économique

DEWEY : 338.7 : Economie de la production. Politiques et programmes de
développement économique

Public concerné : Niveau universitaire. Public motivé

La loi de 1957 sur la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droits (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée).

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

Couverture : Emmanuel Le Ngoc

© 2001 . PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE
DES SCIENCES POLITIQUES


Théorie de la Régulation et développement : trajectoires latino-américaines

Miguel QUEMIA¹

Résumé . La théorie de la régulation, née de l'analyse en longue période des pays industrialisés, peut-elle éclairer le développement ? Sans nul doute, si l'on applique la méthode (analyse des rapports sociaux fondamentaux, étude historique de trajectoires nationales, mise à jour de la viabilité, puis de la déstabilisation d'un mode de développement) et non l'un de ses résultats, certes important mais partiel, le fordisme. C'est ce que montre un panorama de recherches latino-américaines qui explicitent l'originalité des modes de développement à l'œuvre ainsi que le basculement de la hiérarchie des formes institutionnelles, et donc la transformation des modes de régulation, au cours de la décennie 1990. Seconde question : dans la mesure où l'économie du développement serait devenue institutionnaliste, quelles sont les spécificités de la théorie de la régulation ? Reconnaissance précoce du rôle des formes institutionnelles et de la relative autonomie du politique, mise en évidence de la variété des modes de développement et endogénéité du passage de la croissance à la crise constituent autant de traits distinctifs. L'accentuation de l'internationalisation de la production et de l'investissement et la globalisation financière, loin de rendre caduque cette problématique en montrent tout l'intérêt. Les approches en termes de régulation continuent à définir l'un des programmes de recherche en économie politique du développement.

INTRODUCTION

Les concepts régulationnistes peuvent-ils s'appliquer à l'analyse du développement ? Cette question fait de longue date problème. D'abord les sceptiques soulignent que la

1. Collectif de chercheurs latino-américains travaillant depuis deux décennies sur l'extension de la théorie de la régulation à l'économie politique du développement –  mquemia@yahoo.com

construction théorique vaut pour les économies développées pour lesquelles l'État-nation constitue le cadre d'analyse pertinent. Ce n'est pas le cas pour les autres économies traversées par les forces de l'internationalisation, ce qui est patent pour les pays d'Amérique latine. Cet argument semble encore plus pertinent à l'époque de la globalisation financière. Ensuite et surtout, la théorie de la régulation est fréquemment assimilée, surtout dans le monde anglo-saxon, à la notion de fordisme : la synchronisation de la production et de la consommation de masse à travers la négociation d'un compromis capital-travail de partage des gains de productivité serait une spécificité du régime de croissance de l'après-seconde guerre mondiale, tel qu'observé aux États-Unis, en France et divers autres pays industrialisés (Jessop [2001]). Cette caractérisation témoignerait d'une approche fonctionnaliste, négligeant le rôle des processus sociaux et politiques, si importants dans nombre de pays du Tiers-Monde. Enfin, un connaisseur de la méthodologie des recherches régulationnistes pourrait rappeler son propre adage en vertu duquel les théories naissent locales, sont historiquement situées et ont donc à faire preuve de leur généralité à travers des comparaisons systématiques dans l'espace et dans le temps (Boyer [1991] ; [2001a]). Ainsi, les auteurs régulationnistes seraient marqués par un européocentrisme leur interdisant de saisir la réalité des processus économiques et sociaux à l'œuvre tant en Amérique latine qu'en Asie.

Adopter ce point de vue serait oublier la contribution d'un groupe de chercheurs latino-américains qui, ayant été associés aux travaux portant sur la dynamique du capitalisme français (Ominami [1980]), ou en ayant eu connaissance, ont confronté les notions de base élaborées initialement pour les capitalismes américain et français à la réalité des économies de l'Argentine (Hillcoat [1986] ; [1989] ; Miotti [1991] ; [1994] ; Delavaud et Neffa [1994], Neffa [1998a]), du Brésil (Cartier-Bresson et Kopp [1981] ; Coriat et Saboia [1987] ; Saboia [1987] ; Da Motta Veiga [1989]), du Chili (Ominami [1986b]), du Mexique (Guttierez-Garza [1983] ; Aboitès [1987] ; [1989]), et du Venezuela (Hausmann [1981] ; Quenan [1987]). Dans la mesure où la plupart de ces recherches furent entreprises dès le début des années 1980, et n'ont cessé de se renouveler depuis lors, se sont accumulés de nombreux résultats dont le présent article se propose de fournir une brève synthèse. À l'origine de l'adoption des principales notions régulationnistes se trouvait l'insatisfaction de certains chercheurs à l'égard de la théorie de la dépendance qui conditionnait le sous-développement à la seule forme d'insertion dans l'économie mondiale. Mais il devait apparaître rapidement que le concept de fordisme était loin de fournir une représentation adéquate des processus à l'œuvre dans les économies latino-américaines, de sorte que le cadre théorique initial fut adapté, transformé et enrichi. La poursuite de ces travaux devait finalement livrer une typologie explicitant la variété des modes de développement, entendus comme conjonction d'un régime d'accumulation et d'un mode de régulation (Boyer et Saillard [1995], p. 545 ; [1997]). Ce faisant, les recherches sur l'Amérique latine venaient conforter quelques conclusions générales, valables tant pour les pays de vieille

industrialisation que pour les autres économies. Le mérite de ces travaux est d'avoir exploré l'impact des formes institutionnelles sur le processus de développement et d'avoir explicité les différentes architectures qui conduisent à des trajectoires d'abord de croissance, puis, très généralement, de crise.

Quelle est aujourd'hui la spécificité des recherches régulationnistes sur le développement ? Cette seconde question naît de la constatation qu'après l'éclatement du consensus de Washington, les analyses du développement sont devenues systémiques et institutionnalistes, ce qui semble ôter toute originalité à la problématique régulationniste (Boyer [2001b]). Il est exact que les recherches en économie du développement se sont affranchies des seuls déterminants technologiques et démographiques pour s'interroger sur les modalités de coordination et la bonne gouvernance. Mais il ressort que les travaux régulationnistes, entrepris avant la vogue du néo-institutionnalisme, ont fait plus qu'affirmer : « Les institutions importent. » Ils ont explicité les *diverses configurations des formes institutionnelles* qui conduisent à des régimes dotés d'une certaine viabilité. L'analyse ne se borne pas à répliquer les composantes de la bonne gouvernance : Banque centrale indépendante, intégrité de la justice, investissement dans l'éducation et la santé... Le succès des stratégies de développement dépend du choix en matière d'insertion internationale, qui lui-même conditionne souvent une certaine hiérarchie entre forme de la concurrence, rapport salarial, relations État-économie. La méthode n'emprunte pas la voie que privilégient la plupart des spécialistes de la croissance, à savoir l'analyse économétrique en coupe internationale, ne serait-ce que parce qu'elle prend au sérieux la multiplicité des modes de développement. Il est préférable de mener des *études historiques* portant sur plusieurs décennies, afin de cerner la conjonction des formes institutionnelles qui façonnent une trajectoire nationale, tant en période de croissance stabilisée que de crise ouverte. La diversité des trajectoires ne tient pas seulement aux externalités technologiques mais à la complémentarité, observée *ex post*, entre diverses formes institutionnelles qui trouvent le plus souvent leur origine dans les conflits sociaux et les luttes politiques. Ces derniers n'ont que rarement, pour ne pas dire jamais, pour but d'instituer un mode de développement cohérent, ce qui constitue une réponse à la critique de fonctionnalisme adressée aux recherches régulationnistes.

Ainsi, les travaux sur l'Amérique latine apportent leur moisson de résultats au programme de recherche que partagent les économistes qui ont adopté la problématique de la régulation. À travers une série d'études historiques et de formalisations, ils confirment la forte dépendance par rapport au chemin des facteurs qui conditionnent le développement et, par voie de conséquence, la *persistante diversité des modes de développement* à l'époque même de la globalisation financière. Mais c'est sans doute en matière d'analyse des crises, que la contribution des recherches latino-américaines est la plus marquée : alors que même au sein des analyses institutionnalistes la crise tient à un désajustement provisoire et/ou à une dysfonctionnalité mineure, pour les économistes régulationnistes les *crises tiennent aussi et surtout au succès même* d'un mode de développement.

En conséquence, elles se répètent mais ne se ressemblent que rarement, et surtout il est erroné d'appliquer le même schéma d'analyse quels que soient l'époque et le pays. En un sens, *l'économie politique du développement* d'inspiration régulationniste fournit une réponse aux interrogations nées de la crise asiatique de 1997 : l'Asie du sud-est n'est pas l'Amérique latine. Au sein même de chacun de ces ensembles, la crise brésilienne des années 1990 n'est pas la répétition de celle du Mexique des années 1980, pas plus que la trajectoire taïwanaise ne ressemble à l'évolution contrastée observée en Corée (Lanzarotti [1992] ; Inoué [2001] ; Marquez-Peirrerera et Théret [2001] ; Sum Ngai-Ling [2001]). Dès lors les stratégies favorisant le développement ne peuvent se limiter à proposer d'établir « le bon système de prix », ou de respecter les critères « d'une bonne politique économique » mais elles se doivent aussi et surtout d'orchestrer *le redéploiement des institutions, organisations et conventions*. C'est de leur cohérence que peut résulter un mode de développement (provisoirement) viable.

UNE DOUBLE INSATISFACTION PAR RAPPORT À LA THÉORIE DE LA DÉPENDANCE

L'insertion internationale n'est pas que subie :
elle fait l'objet de choix politiques

Nombre de pays latino-américains ont longtemps dépendu de leurs exportations en produits primaires concernant le rythme et l'orientation de la croissance et cette caractéristique continue à marquer les évolutions macroéconomiques contemporaines (Inter-American Development Bank [1995] ; Cordova [2000]). Une partie des différences entre le Chili, le Mexique et le Brésil des années 1960 tient sans doute au fait que ces pays exportaient des produits différents (cuivre, pétrole, café,...). Il faut aussi introduire la taille relative de ces pays : certains couvrent l'équivalent d'un continent, d'autres sont beaucoup plus réduits quant à leur taille géographique comme leur population, ce qui bien sûr limite l'adoption de technologies et d'organisations fondées sur l'existence de rendements croissants. Par ailleurs, la maladie néerlandaise, c'est-à-dire les problèmes qui assaillent les pays trop riches en or noir ou en gaz naturel, frappe un large ensemble de pays qui s'échelonnent du Venezuela après le premier choc pétrolier... à la Russie contemporaine.

Pourtant ces caractéristiques liées à la géographie des dotations naturelles ne suffisent pas à déterminer les modes de développement. D'abord ce n'est pas le chiffre absolu de la population qui importe pour l'établissement par exemple d'une consommation de masse, mais plutôt le volume du pouvoir d'achat et donc le caractère plus ou moins égalitaire de la distribution du revenu, de l'accès à l'éducation et aux soins, de la transmission des patrimoines. Par exemple, au Brésil, des techniques de la production de masse ont nullement débouché sur l'accès à la consommation correspondante de la classe des travailleurs mais ont exploité l'émergence d'une classe moyenne recevant une fraction dé-

terminante du revenu national (Prébisich [1981]). Le partage de la rente associée à l'exportation de ressources naturelles peut faire l'objet de compromis tout à fait différents selon que l'on se trouve au Chili (Ominami [1980]), au Venezuela (Hausmann [1981] ; Quenan, Miotti, Mila [1994] ; Quenan [2000]) ou encore en Argentine (Miotti [1991]). Ainsi le mode de régulation qui finit par s'établir dépend fortement du processus politique qui pilote l'émergence des compromis institutionnalisés liés à l'exploitation des ressources naturelles. Ainsi, au sein même de régimes que l'on peut qualifier de rentiers (Ominami [1986]), apparaissent des trajectoires nationales contrastées, ce dont l'Amérique latine fournit divers exemples. Enfin, face au caractère dramatique d'une crise structurelle, marquée par l'incompatibilité de compromis institutionnalisés antérieurs avec l'évolution économique nationale et internationale, les acteurs et les groupes ne manquent pas de trouver des solutions différentes à un problème qui, en termes très abstraits, semble identique. C'est tout particulièrement le cas face à une crise majeure du système international (Gavin et Hausmann [1996]).

On peut donner deux exemples de ce processus de différenciation. Le premier concerne les *systèmes d'innovation* dont la dynamique est l'expression des formes institutionnelles nationales. À cet égard, il est un exemple éclairant, emprunté à une comparaison entre le Canada et les pays scandinaves, qui tous deux sont traditionnellement riches en ressources liées à la forêt, aux matières premières, à l'usage de l'hydraulique. Si l'on compare leur trajectoire depuis l'entre-deux-guerres, on est frappé de constater que le Canada est resté dépendant de ce type d'exportation, au-delà même d'une certaine délocalisation de l'industrie automobile de Detroit en Ontario, alors que la Suède a su bâtir une spécialisation industrielle incorporant de plus en plus de valeur ajoutée, y compris en matière de biens d'équipement (Amable, Barré et Boyer [2000], chap. 7 et 8). Ces trajectoires différentes dépendent en fait de l'ensemble des facteurs qui façonnent le système de recherche, son articulation avec les firmes, les incitations fiscales, la facilité d'accès au crédit, sans oublier les institutions qui régissent les relations professionnelles, la concurrence et même le régime monétaire puisqu'une politique de devise nationale forte pousse à la spécialisation dans les industries à forte valeur ajoutée. La problématique des systèmes d'innovation s'applique aux pays latino-américains, comme le montre l'exemple de l'Argentine (Chudnosky [1999]) et du Mexique (Cimoli et al. [1998]). Au demeurant, les évolutions de la productivité de 1970 à 1996 tendent à opposer le rattrapage de l'Argentine et du Brésil par contraste avec le Chili ou même le Mexique (Katz [2000]).

La comparaison des processus de *libéralisation financière* constitue un second exemple de cette diffraction selon les spécificités nationales de contraintes et d'opportunités véhiculées par des entreprises et des marchés qui débordent de plus en plus les frontières des pays (Mila [2000]). D'abord et surtout, d'un point de vue théorique, la déréglementation financière est le résultat d'une décision politique qui elle-même résulte des pressions de groupes d'intérêt nationaux et n'est pas la simple projection d'un mécanisme inéluctable opérant selon des

principes « aveugles » (Notermans [1997]). Ensuite, l'analyse empirique confirme la multiplicité des formes d'articulation au système international à l'ère même de la « globalisation ». Pour ne prendre que l'exemple des pays latino-américains, le Chili a choisi, pendant longtemps, de contrôler les mouvements courts de capitaux, alors que le Mexique les a favorisés, que le Brésil a préféré contrôler l'investissement direct et que l'Argentine suit une stratégie encore différente, qui a varié au cours du temps et qui est marquée après 1991 par une très complète ouverture aux flux internationaux de capitaux. On pourrait réitérer l'analyse pour les principes de la stabilisation monétaire, destinés à assurer la crédibilité de la devise nationale aux yeux des investisseurs internationaux : interdiction du financement monétaire du déficit public et ancrage vis-à-vis du dollar – l'Argentine depuis 1991 –, politique de réduction des dépenses publiques et ajustement pragmatique du taux de change (le Chili), changement d'unité monétaire et plan de stabilisation (le Brésil). Ainsi est-il abusif de confondre ces trajectoires sous le vocable trompeur d'économie émergente (Miotti, Nicolas, Quenan [1997] ; Quenan [1997]).

Ainsi, une internationalisation accrue n'érode pas complètement les choix stratégiques nationaux et les pays ont peu de raisons de converger vers une même architecture institutionnelle, au-delà même des pressions poussant dans la même direction, à savoir un respect accru des droits et des exigences des créanciers et un renforcement de la concurrence.

Une sous-estimation de l'importance des processus socio-politiques internes

À juste titre l'École structuraliste latino-américaine (Prébisich [1981] ; Sunkel [1990]) a mis au premier plan de l'analyse la dépendance de ce continent à l'égard des stratégies commerciales, financières mais aussi technologiques (Fajnzylber [1983] ; Rosalès [1988]) des pays avancés. La théorie de la dépendance insiste ainsi sur les multiples contraintes que cette domination fait peser sur les formes internes d'organisation, les spécialisations, les stratégies des acteurs, voire même les formes de l'action politique. Nul doute que ce soit une caractéristique essentielle dans l'analyse des sociétés sous-développées et que transformation de l'insertion internationale et établissement de nouveaux modes de développement soient allés de pair en Amérique latine. Il est clair que la crise de 1929 marque la réorientation complète des stratégies d'industrialisation qui se tournent vers la substitution d'importations et l'effort de remontée technologique à partir de l'industrie des biens de consommation. Un demi-siècle plus tard, l'affirmation du dynamisme du commerce mondial et de l'internationalisation de la production et de la finance n'est pas sans influence sur les problèmes que rencontrent à nouveau les différents pays d'Amérique latine.

Pourtant, les approches de la régulation se sont attachées à expliciter le rôle des *facteurs internes* propres à chaque pays, car on trouve finalement peu d'exemples de pays dans lesquels l'espace social et politique soit totalement

réduit sous l'impact de forces économiques directement venues de la sphère internationale. Les politologues viennent utilement nous rappeler que les pressions et les chocs externes modifient le pouvoir de négociation des divers groupes, qui se lancent alors dans un processus de renégociation ou de réformes, en invoquant comme argument en leur faveur les forces véhiculées par l'internationalisation, réputées exogènes. Les vainqueurs en font un large usage pour mieux légitimer la prépondérance de leur stratégie (Gourevitch [1996], p. 250). Par ailleurs, il est rare dans les sociétés contemporaines qu'un groupe parvienne à imposer totalement ses formes de pouvoir et types d'organisation, car les intérêts sont fractionnés et le compromis institutionnalisé est une forme fréquente de résolution des conflits. Il a *a priori* un caractère idiosyncratique, ce qui ne manque pas d'exercer une influence sur les stratégies des acteurs qui se déploieront ensuite. Cet enseignement vaut encore à l'ère de la globalisation et marque l'évolution des capitalismes des pays de vieille industrialisation (Berger et Dore [1996] ; Boyer [1999b]).

Ainsi la théorie de la régulation s'est bâtie sur l'hypothèse centrale que les travaux ultérieurs n'ont pas conduit à invalider : on ne peut faire l'économie d'une analyse des *formes institutionnelles nationales*, quand bien même leurs configurations et origines seraient conditionnées par de fortes pressions internationales. Si la plupart des pays d'Amérique latine présentent des traits communs que met en avant la théorie de la dépendance (forte spécialisation dans les ressources naturelles, difficulté d'établissement d'une technologie endogène et propre à l'espace national, ampleur des inégalités sociales, nature particulière de l'État,...), ils n'en manifestent pas moins des trajectoires nationales finalement assez contrastées. C'est précisément l'objet du présent article que de mettre en évidence ces tensions entre les formes institutionnelles internes et le système international.

UN ENRICHISSEMENT DE LA PROBLÉMATIQUE ÉLABORÉE POUR LES PAYS DÉVELOPPÉS

Ne pas confondre la méthode avec son résultat

Il n'est pas inutile de rappeler que la théorie de la régulation se constitue elle-même comme critique des conceptions marxistes de la dynamique du capitalisme, à la lumière d'analyses historiques inspirées par l'École des Annales et de l'observation de l'incapacité des théories macroéconomiques de l'époque de rendre compte de la rupture de la croissance intervenue, pour les grands pays industrialisés, au début des années 1970. Le trait distinctif de cette approche est de s'intéresser à une *question centrale*, à savoir *l'émergence, la diffusion, la maturation et finalement la crise des régimes d'accumulation* qui se succèdent depuis l'émergence du capitalisme industriel.

Des hypothèses fondatrices et une combinaison d'outils

Deux hypothèses sont à la base des recherches menées initialement à partir de l'exemple des États-Unis (Aglietta [1976]), étendu ensuite à la France (Boyer [1979]) puis à divers pays de l'OCDE (Boyer [1999c]). La première est que les rapports sociaux capitalistes ont pour propriété d'engendrer une série de contradictions et de déséquilibres, provisoirement contenus au sein d'un régime d'accumulation dont il importe de mettre à jour la logique. La seconde est que les rapports sociaux se transforment à travers les grandes crises économiques, les conflits sociaux, les luttes politiques. Cet ensemble se cristallise en une série de compromis institutionnalisés, qui souvent s'incorporent dans des formes institutionnelles qui sont le support tant du régime d'accumulation que de la reproduction au jour le jour de l'activité économique à travers un mode de régulation. Ces *formes institutionnelles* se déclinent, pour les pays de vieille industrialisation, selon cinq modalités principales : le rapport salarial, la forme de la concurrence, le régime monétaire et financier, les relations État-économie et finalement les modalités de l'insertion de l'espace considéré dans le réseau des relations internationales. (Pour une présentation plus complète, on peut se reporter à la synthèse de Boyer et Saillard [1997]).

La mise en œuvre de ces notions suppose une *méthodologie originale* par rapport aux approches économiques usuelles. D'une part, la théorie économique ne peut être déconnectée des autres sciences sociales puisque les formes institutionnelles s'inscrivent tout autant dans l'espace économique que politique, espaces dont les logiques sont différentes : un mode de développement peut se concevoir comme le résultat de la compatibilité entre régime économique et politique (Théret [1992]). La théorie économique est donc immergée dans le grand flot de l'histoire, dont elle ne saurait s'affranchir sous peine de perdre sa pertinence (Boyer [2001a]). D'autre part, compte tenu de la question posée, il importe de combiner une *multiplicité d'approches et d'outils* : étude historique de longue période, analyse institutionnelle de la codification des rapports sociaux, élaboration statistique d'indicateurs pertinents, vérification de la réalité des ajustements économiques à travers des analyses économétriques, modélisation macroéconomique, analyse du comportement stratégique des acteurs lors des crises structurelles. Chacun de ces outils contribue à l'éclairage de la dynamique économique. Sans oublier le rôle des représentations et des discours dans la légitimation de l'ordre économique et en particulier de la politique économique (Lordon [1999]).

Le rapport salarial au cœur du fordisme

Trois résultats ont plus particulièrement été retenus comme contribution de la théorie de la régulation à l'analyse des économies contemporaines (Boyer et Saillard [1997]). La croissance de l'après-seconde guerre mondiale est apparue comme le résultat d'un régime d'accumulation sans précédent, le *fordisme*, entendu comme la synchronisation de la production et de la consommation de

masse à travers un ensemble de compromis institutionnalisés en rupture par rapport à ceux du XIX^e siècle. Un second résultat conduit à remettre en cause tant la vision marxiste – primat de la concurrence – que keynésienne – rôle déterminant des politiques macroéconomiques de stabilisation. En effet, ce sont les transformations du *rapport salarial*, tant au niveau de la formation du salaire en fonction de la productivité qu'en matière de couverture sociale, qui sont au cœur du régime de croissance fordiste. Ce dernier est entré dans une *crise structurelle* dès le milieu des années 1960 aux États-Unis et ce blocage de l'accumulation s'est ensuite transmis aux autres économies développées... et par extension aux économies en voie de développement. Pour certains observateurs, la théorie de la régulation serait elle-même entrée en crise en même temps que le fordisme de sorte que sa contribution appartiendrait au passé (Jessop [1990]) et ne concernerait qu'un tout petit ensemble géographique (Jessop [2001]).

L'Amérique latine, laboratoire social pour une économie régulationniste du développement

Tel n'est pas le sentiment d'un groupe d'économistes latino-américains qui, dès les années 1980, ont cherché à appliquer et surtout à *adapter et enrichir* cette problématique en vue d'analyser les surprenantes évolutions à l'œuvre dans un certain nombre de pays, aux premiers rangs desquels le Chili (Ominami [1980]), le Mexique (Gutiérrez-Garza [1983] ; Aboites [1986]), le Venezuela (Hausmann et Marques [1986] ; Hausmann [1988] ; Padron [1993]) et l'Argentine (Hillcoat [1986] ; Neffa [1998a] ; [1998b]). À grands traits, trois phases principales marquent les recherches régulationnistes sur le développement. Un bref résumé des deux premières éclaire la configuration actuelle des recherches, à la présentation desquelles est consacré le principal de cet article.

Charme et limites de la simple transposition

Dans *un premier temps*, il fut tentant de tester pour ces pays deux résultats essentiels : centralité du rapport salarial, conséquence du fordisme pour les pays en voie de développement.

° Ainsi, en est-il de la première recherche consacrée au Chili : une institutionnalisation précoce de la relation salariale quelque peu inspirée des pays industrialisés joua un rôle important dans la dynamique du Chili alors même que le pays continuait à être principalement primaire exportateur (Ominami [1980]). De la même façon, le dynamisme de l'industrialisation brésilienne et l'observation d'une organisation du travail typiquement fordienne ne manquèrent pas de susciter l'hypothèse d'une prochaine convergence vers un régime d'accumulation analogue à celui des grands pays de l'OCDE (Coriat et Saboia [1987]), certes hypothéqué et entravé par de fortes inégalités (Da Motta Veiga [1989]). De son côté, l'histoire de l'Argentine et tout particulièrement celle du

péronisme ont fait apparaître des prémisses d'une croissance fordiste, fondée sur un compromis institutionnalisé échangeant salaire contre acceptation des méthodes de l'organisation scientifique du travail (Neffa [1998a]). Mais la réalité des ajustements économétriques ne confirme pas ce passage à un régime fordiste (Miotti [1995]).

° Un second angle d'attaque consista à analyser les conséquences des régimes d'accumulation fordiste des économies du centre, et de leur crise, sur le mode de développement des économies dites périphériques. La tentation était forte d'actualiser les théories de l'impérialisme à la lumière du fordisme (Lipietz [1985]). D'une part, furent proposés les concepts de fordisme périphérique et de taylorisme sanguinaire pour caractériser deux formes de délocalisation de la production de masse dans un contexte où les salariés n'ont pas le pouvoir de négociation leur permettant d'imposer un compromis de partage des gains de productivité (Lipietz [1986]). D'autre part, chaque régime d'accumulation local était interprété comme une imperfection ou approximation par référence à une configuration réputée canonique, celle du fordisme. Dès lors, diverses qualifications et adjectifs vinrent atténuer la notion de fordisme, réputée perméable au Canada (Jenson [1990]), entravé et incomplet au Brésil (Coriat et Saboia [1987]), périphérique dans les économies du Sud-Est asiatique (Lipietz [1985]) aussi critiquables soient ces qualifications (Hsu Kanlin [2001]).

Une extension et un enrichissement des concepts

En effet, ces interprétations montrèrent vite leurs limites et soulevèrent à ce titre de nombreuses critiques. Ainsi s'ouvrit une *seconde phase* de travaux sur l'Amérique latine et l'Asie du Sud-Est qui devinrent plus respectueux de la spécificité des rapports sociaux observés dans cette région.

La centralité du rapport salarial fait clairement problème dans un pays comme le Venezuela dans lequel le salariat industriel ne représente qu'une fraction minimale de la population active (Hausmann et Marquez [1986]). Dans ce pays, c'est la répartition de la *rente* qui est au cœur de la régulation et ce régime doit être reconnu en tant que tel, comme le fit l'une des premières taxonomies des modes de développement (Ominami [1986a]). Une autre caractéristique latino-américaine tient à l'importance du *travail informel* qui ne peut recevoir la même analyse que celui des salariés incorporés dans les conventions collectives (Saboia [1987] ; Da Motta Veiga [1989]). Pour certains pays, il faut même considérer que c'est ce secteur qui est dominant dans la détermination du statut des producteurs (Huanacune Rosas [1991]), sans même mentionner le cas des économies dominées par la circulation de la drogue (Cartier-Bresson [2000]). De même, l'*articulation de l'agriculture* à l'industrie mérite une analyse propre dans le cas du Mexique, pays dans lequel on doit en outre articuler les rapports sociaux correspondants avec ceux liés à la circulation de la rente pétrolière (Aboitès [1987] ; [1989]).

En conséquence, ces travaux contribuèrent à relativiser les résultats initialement obtenus pour les États-Unis et la France : le rapport salarial était loin de constituer la forme institutionnelle dominante de l'architecture socio-politique de ces pays. Il est à noter qu'un mouvement équivalent de réévaluation intervint lors de l'analyse des années 1990, effectivement marquées par un basculement de la hiérarchie institutionnelle, le rapport de concurrence et le régime financier tendant à imposer leur logique à la relation salariale et à la formation de la politique économique (Boyer [1999b]). Parallèlement, les travaux de formalisation des régimes de croissance firent apparaître qu'elle pouvait être tirée tout aussi bien par les *profits* que par les *salaires* (Bowles et Boyer [1995]). De même le passage à une économie ouverte introduit des régimes tirés par la compétitivité, alternativement par les prix (Bertoldi [1989] ; [1991]) ou par la différenciation par la qualité et l'innovation (Aglietta, Orléan et Oudiz [1980]). Dès lors, la notion de fordisme périphérique, qui hypothèque la compréhension plus qu'il ne la facilite, doit céder la place à un régime de croissance tirée par des *exportations* jouant sur la compétitivité – prix, ce qui rend intelligibles certaines différences, mais pas toutes, entre pays d'Amérique latine ou du Sud-Est asiatique (Boyer [1994]).

Enfin, l'analyse des crises tant économiques que politiques en Amérique latine met au premier plan la question de l'*État*. Pour les approches traditionnelles, seule quelque irrationalité des acteurs peut expliquer l'incapacité qu'ont eue des pays tels l'Argentine ou le Brésil à adopter un régime de croissance rapide et stabilisée : le populisme des gouvernements serait l'obstacle majeur à l'efficacité des politiques économiques (Dornbusch et Edwards [1991]). Au sein du programme de recherche régulationniste, le fait qu'un régime de croissance, potentiellement supérieur pour tous les acteurs, ne parvienne pas à s'établir, renvoie directement à la formation des coalitions politiques (Marques-Pereira et Théret [2001]). Symétriquement, la persistance d'une coalition gouvernementale peut, dans la longue période, déstabiliser le mode de régulation et par extension le mode de développement.

UNE ÉCONOMIE POLITIQUE DU DÉVELOPPEMENT : LA CONTRIBUTION DES RECHERCHES RÉGULATIONNISTES

Depuis le début des années 1990, s'est ouverte une troisième phase qui, à partir de ces acquis, a apporté une série d'enseignements qui, à maints égards, renouvellent les conceptions antérieures du développement. D'un travail collectif consacré à l'analyse des trajectoires des pays latino-Américains (Quemia [2000]) ressortent les conclusions suivantes.

Tableau 1. Une multiplicité de modes de développement et de type de crises. L'exemple de l'Amérique latine : les années 1970

	Argentine	Brésil	Chili	Mexique	Venezuela
Mode de régulation	Monopoliste	Concurrentiel – clientéliste	Des institutions en avance par rapport aux structures productives	Corporatiste	Administré — rentier
Formes institutionnelles dominantes	Rapport salarial et rôle de l'État Régime monétaire accommodant	Rôle de l'État développementaliste Rapport salarial accommodant	Rapport salarial et rôle de l'État Régime monétaire accommodant	Rôle de l'État dominant, compromis corporatiste Régime monétaire/rapport salarial accommodant	Rôle de l'État dominant grâce à la rente pétrolière Régime monétaire accommodant
Mode de développement	Intensif centré sur le marché interne avec remontée de filière	Intensif centré sur le marché interne avec remontée de filière	Rente minière + industrialisation par substitution d'import	Intensive + articulation avec le secteur agricole	Rente pétrolière + substitution d'importations
Crise	Épuisement de l'accumulation et exacerbation des tensions de la régulation monopoliste et de l'accumulation en économie protégée	Crise fiscale, déstabilisation de l'action régulatrice de l'État	Crise ouverte de la régulation précipitée par une crise politique, puis crise de l'accumulation	Essoufflement de l'accumulation, puis tentatives manquées de relance, enfin crise de la régulation	Épuisement de la capacité à dynamiser l'économie à partir de l'allocation de la rente pétrolière
Nature					
Dates	<i>Milieu des années 1970</i>	<i>Début des années 1980</i>	<i>Début des années 1970</i>	<i>Début des années 1970</i>	<i>Fin des années 1970</i>

Variété des modes de développement au sein du même ensemble géographique : un retour sur les années 1970

Cette recherche, à la fois historique et comparative, conteste l'hypothèse d'une homogénéité des régimes de croissance à l'œuvre dans les divers pays d'Amérique latine. En effet, dans la grille de lecture régulationniste, une analyse des formes institutionnelles, de leur hiérarchie, des relations entre sphères économique et politique fait ressortir de notables différences. De ce fait, tant le mode de régulation que le mode de développement s'inscrivent dans des configurations dont les propriétés sont largement distinctes (tableau 1).

- *Chili* et *Venezuela* partagent *a priori* un modèle général commun fondé sur la rente minière et, dans les années 1960, une (modeste) industrialisation par substitution d'importations. Pourtant, les différences dans la gestion de la rente du cuivre dans un cas, du pétrole dans l'autre, l'inégal développement des institutions de couverture sociale, les divergences en matière de coalition politique, finissent par définir *deux modes de régulation contrastés*.

- Des différences tout aussi significatives caractérisent le *Brésil* et le *Mexique* qui tous deux ont tenté une stratégie de développement fondée sur la création d'un marché intérieur et le dynamisme de l'industrialisation. Les formes de l'État sont différentes et l'articulation à l'économie américaine et mondiale est loin d'être analogue. De plus, les relations entre l'agriculture et l'industrie n'étant pas identiques, dans les années 1960 et 1970, à une régulation clientéliste et concurrentielle (le Brésil) s'oppose un modèle plutôt corporatiste (Mexique). Depuis cette époque, les trajectoires de ces deux pays se sont encore différenciées, même si la globalisation de la finance tend à transmettre les perturbations d'une économie à l'autre, par exemple à l'occasion de la crise du peso (Miotti et al. [1996] ; Mila [2000]).

L'*Argentine*, enfin, montre la difficulté de conversion d'un régime traditionnellement fondé sur les exportations agricoles à un autre dans lequel le développement serait tiré par un processus endogène de croissance de la productivité et de transformation du mode de vie urbain. Les choix en matière de gestion monétaire, l'héritage d'une couverture sociale relativement développée, la stratégie de privatisation... autant de facteurs qui distinguent la trajectoire argentine de celles des pays voisins. Au passage, on mesure l'intérêt d'une approche du développement en termes d'économie politique et de théorie des institutions. En effet, après la seconde guerre mondiale, ce pays disposait de la plupart des ingrédients réputés nécessaires au développement, tels que formalisés par la théorie néoclassique de la croissance, l'abondance de ressources naturelles, la qualité de la main-d'œuvre, la disponibilité d'infrastructures collectives. Pourtant a manqué la capacité du pouvoir politique à nouer des coalitions permettant des transferts de la rente agricole vers la modernisation de l'industrie. Le processus politique peut dans certains cas bloquer des potentialités économiques, pourtant remarquables.

Tableau 2. Cinq interprétations du sous-développement : une mise en perspective des recherches régulationnistes

Facteurs explicatifs	Pays	Argentine	Brésil	Chili	Mexique	Venezuela
1. Dépendance à l'égard des moyens de production	Remontée de filière puis crise, enfin ouverture des années 1990	Stratégie de constitution d'une industrie de biens d'équipement	Très forte, mais n'empêche pas le succès des années 1980 et 1990	Oriente la stratégie de substitution d'importation, mais retournement avec l'ALENA	Quasi complète, compte tenu de la concentration de la substitution d'importation sur les biens de consommation	
2. Un fordisme périphérique/entravé	Tentative avortée de constitution d'un fordisme typique : le pétro-nisme	Fordisme tronqué du fait des inégalités	La spécialisation et la taille de l'économie hypothèquent le fordisme	Succession de régimes d'accumulation, différents du fordisme	Domination par la rente pétrolière du mode de régulation	
3. Incapacité d'insertion dans les nouveaux paradigmes productifs	Tentatives récurrentes par appel aux multinationales, spécialement marquée après 1991	Effort permanent de développement d'un potentiel technologique domestique	Faible contenu technologique des exportations, mais stratégie de remontée dans la qualité	Avec l'ALENA, insertion dans la seconde division inter-nationale du travail, celle de la production de masse fordiste	Fortes contraintes liées à la rente pétrolière : une grande difficulté de remontée technologique	
4. Hiatus entre spécialisation économique et formes institutionnelles	Explicatif de la crise de 1976, décalage toujours présent dans les années 1990	La grande flexibilité des formes institutionnelles est à la fois un avantage et une limitation au développement	Spécialement marqué jusqu'aux années 1970 puis adaptation des formes institutionnelles à la spécialisation primaire exportatrice	Après une période de cohérence, désarticulation progressive de l'espace national selon trois modes de développement	Cohérence des formes institutionnelles avec la primauté de la rente pétrolière, mais crise endogène et exogène de ce régime	
5. Faiblesse du politique dans la construction de nouveaux compromis institutionnalisés	Typique de la période péroniste, mais changement radical des années 1990	Obstacle à la constitution d'un fordisme typique, mais une certaine cohérence entre système politique, société inégalitaire et régulation clientéliste — concurrentielle	La dictature institue de nouveaux compromis et formes institutionnelles, anticipant la formation d'un nouveau mode de développement, qui se prolonge après le passage à la démocratie	Le PRI, gestionnaire des compromis institutionnalisés corporatistes, vise une reorientation du mode de développement, par articulation avec la dynamique nord-américaine	Le système politique est déstabilisé par la crise structurelle d'un régime fondé sur la rente, mais longuement de la période nécessaire à l'émergence d'une nouvelle stratégie	

Ainsi, la *capacité sociale* à faire émerger les institutions requises par l'état de la division du travail et sa projection dans l'avenir est partie intégrante du processus de développement. Ceci explique la *multiplicité des modes de développement*, qui n'est en rien accidentelle. Ce résultat dépasse le seul champ de l'Amérique latine (Ominami [1986] ; Aboitès, Miotti, Quenan [1998]) pour concerner aussi les *pays du Sud-Est asiatique* qui manifestent des configurations institutionnelles encore différentes, ne serait-ce qu'en termes d'institutions encadrant le marché du travail et de rapport salarial [Boyer, 1994] ou encore l'héritage colonial (Inoué [2001]). Contrairement à l'intuition, les dragons asiatiques, que l'on avait tendance, dans les années 1980, à rassembler au sein d'un même modèle, manifestent de notables différences comme le montrent les recherches disponibles concernant Taïwan (Bertoldi [1989] ; [1991] ; Wang [2001]), la Corée du Sud (Seo [1998] ; Kim et Seo [2001] ; Cho [2001]), deux pays qui, en tout état de cause, ne sont en rien une copie conforme du modèle japonais (Boyer et Yamada [2000]). La diversité de leurs réactions à la crise de 1997 a fait ressortir tout l'intérêt d'une approche plus précise de leurs modes de régulation, qui ne sauraient entrer dans la catégorie beaucoup trop vaste et à vrai dire mal définie, d'économie émergente (Boyer [1997] ; Quenan [1997]).

Une approche systémique du développement

Ainsi, il n'est pas surprenant que les recherches régulationnistes s'affranchissent d'une explication mono-causale des raisons du non-développement. En effet, selon le pays et la période historique, divers mécanismes peuvent contribuer à un tel blocage (tableau 2).

- Dans la lignée des interprétations marxistes, *l'absence ou la faiblesse* de la production de *moyens de production* hypothèque la possibilité d'un développement technologique endogène, différence majeure par rapport aux pays de vieille industrialisation (Talha [1998] ; Lanzarotti [1992] ; [2000]). Ce facteur de frein à l'accumulation intervient à l'issue de la première phase d'industrialisation par substitution d'importation mais à des degrés divers selon les pays. Cette dépendance technologique change de nature avec l'ouverture internationale, mais demeure un obstacle (Kosacoff et al. [2000]).

- Pour des pays tels que l'Argentine et le Brésil, les recherches régulationnistes font ressortir *l'incapacité* d'établissement d'un *compromis capital-travail* susceptible de faire émerger un mode de développement fordiste en bonne et due forme. Mais force est de reconnaître que ceci conduit à interpréter le développement à l'aune des concepts servant à l'analyse des capitalismes de vieille industrialisation, ce qui n'est pas sans danger, on l'a vu, pour la compréhension de la dynamique endogène propre aux pays latino-américains. Pour être acceptable l'explication doit se prolonger par une analyse de la genèse des compromis politiques et de leur impact sur la dynamique économique. C'est ce que proposent certaines recherches récentes portant sur le Brésil et le Mexique (Marques-Pereira et Théret [2001]), en écho à des recherches équivalentes sur certains pays européens (Palombarini [2001]).

◦ Ceux des chercheurs qui visent à une *synergie* entre la *théorie schumpétérienne* de l'innovation et une analyse des *institutions économiques* (Perez [1996]) mettent en avant l'incapacité de la plupart des pays latino-américains à s'insérer dans le paradigme productif émergent des années 1990, à savoir celui basé sur la production et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC). Si l'explication cerne une partie des différences entre Taiwan et la Corée d'un côté, le Brésil et le Mexique de l'autre, elle n'est que partielle. En effet les approches en termes de systèmes d'innovation suggèrent que la maîtrise de la production des TIC ne constitue pas une condition nécessaire et suffisante de la performance macroéconomique pour les pays industrialisés eux-mêmes (Amable et Petit [2001]).

◦ Le cœur de l'analyse régulationniste vise à mettre en avant le *divorce* entre un type de *spécialisation économique* et les *formes institutionnelles*, de sorte que le mal ou non-développement tiendrait à l'incohérence d'un mode de régulation et/ou de sa relation avec le régime d'accumulation sous-jacent. L'intérêt de l'interprétation est de ne pas imposer de mode de développement canonique et, au contraire, de coller à la spécificité des configurations institutionnelles nationales. Il suffit d'observer les trajectoires du Venezuela et du Chili ou encore du Mexique et du Brésil pour faire ressortir que *les styles de croissance* et la forme des crises sont loin d'être identiques dans ces quatre pays. C'est retrouver une intuition déjà présente dans les travaux de la CEPAL (Pinto [1976] ; Calcagno [1990]).

◦ Enfin, et c'est l'un des développements les plus prometteurs de la théorie de la régulation, des recherches portant par exemple sur le Mexique et le Brésil (Marques-Pereira et Théret [2001]) font ressortir combien la *structuration du politique* interagit avec la dynamique économique et conditionne les stratégies qui se déploient lors des épisodes de crise et font émerger de nouveaux compromis institutionnalisés. Cette hypothèse rend aussi compte de la trajectoire de pays développés (Boyer [1999b]). C'est un autre exemple de convergence des analyses du développement avec les avancées théoriques les plus générales portant sur les économies de vieille industrialisation.

En fait, ces diverses composantes doivent être recombinaées en fonction du pays et de la période considérés. C'est leur conjonction qui définit le mode de développement. L'analyse exacte est alors différente pour le Mexique (Aboitès [1986]), l'Argentine (Miotti [1991]), le Venezuela (Hausmann et Marquez [1986]) ou encore le Brésil (Coriat et Saboia [1987]). Ainsi, la théorie de la régulation s'est enrichie au contact des problèmes soulevés par les économies d'Amérique latine et s'est efforcée de donner un contenu précis au *caractère systémique* du développement. Ce faisant, elle rejoint les recherches contemporaines qui ont renoncé à l'explicitation du facteur unique qui séparerait le développement du non-développement, au profit d'une interprétation systémique, institutionnaliste et historiquement située (Adelman [2001a]).

Basculement de la hiérarchie institutionnelle, transformations des modes de développement : les années 1990

Un second trait de ces recherches tient à l'importance accordée à l'*histoire longue* des pays étudiés. Trop souvent, l'économiste limite son champ d'analyse à la conjoncture courte, ou au mieux à la décennie qui précède la période actuelle. À cet horizon, il est possible d'imaginer que le changement tant technologique qu'institutionnel est second, car on peut considérer comme donné le mode de développement. Tel n'est plus le cas si on élargit l'horizon à plusieurs décennies, voire à un demi-siècle car, à cet horizon, c'est la variabilité des modes de régulation à l'œuvre qui s'impose (Miotti et al. [1997]). Il suffit, à cet égard, de comparer la caractérisation des années 1970 (tableau 1, *supra*) avec son actualisation dans les années 1990 (tableau 3).

° Par rapport aux années 1970, la décennie marque un *basculement* quasi général de la *hiérarchie des formes institutionnelles*. Si par exemple en *Argentine*, l'institutionnalisation du rapport salarial et de formes de relations du politique à l'économie dominait le régime monétaire et l'articulation à l'économie internationale, avec l'adoption d'une parité fixe de la monnaie nationale par rapport au dollar et la multiplication des réformes en vue d'attirer le capital international, c'est un basculement complet de cette hiérarchie qui intervient. De même le *Mexique* qui, sous l'égide du PRI, se caractérisait par un compromis corporatiste renforce au contraire son extraversion avec l'entrée dans l'ALÉNA, de sorte qu'est remis en cause le rapport salarial qui caractérisait une partie de l'industrie. Un basculement analogue est intervenu dans beaucoup d'économies de l'OCDE [Boyer, 1999b], mais il est clair que les configurations institutionnelles demeurent différentes. En un sens, ces résultats s'inscrivent dans le même courant de recherche qui s'attache à expliquer la *complémentarité des formes institutionnelles* et à interpréter en conséquence l'évolution des modes de régulation (Amable, Ernst, Palombarini [2001] ; Amable et Gatti [2001]).

° *Le mode de régulation lui-même*, c'est-à-dire le type d'ajustements économiques induits par la configuration institutionnelle en vigueur, *change*, car il n'est pas sans enregistrer les conséquences de ce basculement. La régulation qui était *monopoliste* en *Argentine* évolue vers des formes de plus en plus *concurrentielles*, d'autant plus qu'est réaffirmée l'ouverture internationale sous la contrainte de l'impossibilité d'ajuster la compétitivité de l'économie par le jeu de la politique de change. La recomposition de la couverture sociale fait partie de ce changement de mode de régulation (Penalva [1997]). À partir d'un autre point de départ, une évolution équivalente, au demeurant plus précoce, était intervenue au *Chili*... même si les excès du passage au marché ont finalement suscité un processus de correction, visant à réintroduire un minimum de contrôle public sur le système bancaire ou la gestion des ressources naturelles (Pieper et Taylor [1998] ; Lanzarotti [2000] ; Inter-American Development Bank [1995]).

Tableau 3. *Les années 1990, un basculement de la hiérarchie des formes institutionnelles*

Années 1990	Argentine	Bésil	Chili	Mexique	Venezuela
Mode de régulation	Vers un mode concurrentiel en économie ouverte	Clientéliste – Concurrentiel déstabilisé	Concurrentiel (partiellement) tempéré	Corporatiste en crise de légitimité	Administré – rentier en crise
Formes institutionnelles dominantes	Régime monétaire et formes de la concurrence	Rôle de l'État dominant mis en cause par le régime monétaire et la crise fiscale	L'État est garant des grands équilibres	Régime monétaire et insertion internationale (ALENA)	Rôle de l'État dominant mais inefficacité croissante
Formes institutionnelles dominées	Rapport salarial accom- modant	Rapport salarial accom- modant	Régime monétaire accom- modant	Rapport salarial accom- modant	Régime monétaire accom- modant
Accumulation	Intensive centrée sur la compétitivité	Intensive avec perte de densité de l'appareil productif	Extensive-Rentière renouvelée et plus diversifiée	Duale. Intégration « vers le Nord » qui coexiste avec une structure traditionnelle	Rentière
	Très forts gains de productivité. Modernisation de l'appareil productif	Forts gains de productivité. Bouversement de la structure productive	Pas de gains de productivité	Gains de productivité dans des branches dynamiques	Pas de gains de productivité
Scénario de crise	Crise de légitimité qui fait retour sur la convertibilité et les équilibres internes	Perte de cohérence du système productif et accentuation de la crise de l'accumulation	Limites de l'accumulation extensive	Crise de légitimité qui fait retour sur la viabilité externe	Mode de développement en crise dès les années 1990

° L'armature du mode de développement, à savoir le *régime d'accumulation* n'est plus identique à un quart de siècle d'intervalle. Au début des années 1970 il était généralement marqué par les difficultés d'accroissement de la productivité sous l'effet de l'approfondissement d'une stratégie de substitution d'importation. Par contraste, dans les années 1990, le régime est devenu fortement dépendant des exportations, qu'elles concernent les matières premières comme cela continue à être le cas pour le Chili ou certains produits industriels du fait d'une accentuation de l'intégration à l'économie internationale. Mais cette dernière prend la forme d'une adhésion à l'ALÉNA pour le Mexique (Soria [1997]), ou encore au MERCOSUR pour l'Argentine (Porta et Lopez [2000]) et le Brésil, ce qui est à distinguer d'une adhésion indiscriminée aux principes du libre-échange car il est possible de distinguer entre commerce intra et inter-zones (Hillcoat [1997]). Le degré de rattrapage de la productivité est donc variable selon la stratégie adoptée (Kosacoff [1998] ; Katz [2000]).

° En conséquence, *les crises* des pays latino-américains dans les années 1990 ne sont *en rien la répétition* de celles qui avaient interrompu leur croissance dans les années 1980. Si l'on prend l'exemple de l'Argentine, la rupture de 1976 dérive de la divergence entre la dynamique économique interne qui s'épuise et le maintien des compromis institutionnalisés hérités du péronisme (Miotti [1995]). La crise financière, larvée depuis 1997, ouverte en 2001, montre au contraire que le blocage résulte du conflit entre les contraintes véhiculées par l'économie internationale financiarisée et les limites que rencontre l'approfondissement des inégalités face à la défense des principes fondateurs de la société argentine (Miotti et Quenan [1998]). De même, le ralentissement de la croissance chilienne n'est plus l'expression du changement le long d'une trajectoire de substitution d'importation, mais la conséquence du choix d'une accumulation à dominante essentiellement extensive car basée sur l'approfondissement d'une spécialisation dans la filière des matières premières (Lanzarotti [2000]). Ainsi, au sein d'un même pays *les crises se succèdent mais ne se ressemblent pas*.

Ces dernières diffèrent ainsi selon la nature de l'insertion internationale d'une part, les facteurs de déstabilisation endogènes du mode de régulation, d'autre part.

Lorsque le régime international change,
les modes de régulation sont déstabilisés

Les recherches en économie internationale ont souligné comment l'ouverture d'un pays introduisait simultanément une série de contraintes et d'opportunités (Mistral [1986]), de sorte que la viabilité d'un mode de régulation s'apprécie à un double titre : sa compatibilité avec les règles d'ajustement induites par la configuration internationale d'un côté, sa cohérence interne de l'autre. Dès lors cette approche permet de développer une interprétation alternative à celle qui est dominante dans les années 1990 et qui plaide pour la supériorité absolue d'une stratégie de croissance tirée par les exportations. Si l'on en croit la nouvelle économie du développement, les pays latino-américains auraient fait le

« mauvais » choix, celui de la substitution d'importation, alors que les pays asiatiques auraient effectué le « bon », celui d'une croissance tirée par les exportations. L'espace « naturel » de la division du travail n'est-il pas le monde entier et non pas les espaces nationaux fractionnés hérités du passé ?

L'histoire économique longue apporte un démenti à cette idée simple qui extrapole, sans précaution, la configuration des années 1980 et 1990 à l'ensemble des évolutions observées depuis le début de ce siècle (Bairoch [1995]). Pour les pays de vieille industrialisation, la stabilité des règles du jeu imposées après la seconde guerre mondiale par la Pax Americana a permis une silencieuse mais très efficace reconstruction des espaces productifs nationaux. La plupart d'entre eux reconquirent ainsi une plus grande autonomie dans la production des biens d'équipement, vecteur d'une maîtrise technologique (Boyer [2000b]). Ce n'est que dans un second temps, à partir du milieu des années 1960 que s'amorce un lent, mais semble-t-il irréversible, mouvement d'extraversion des grandes économies de l'OCDE. La théorie de la régulation suggère que c'est le succès même de la production de masse établie grâce à des compromis capital/travail originaux, établis sur une base nationale, qui induit cette recherche des marchés extérieurs. Jusqu'à la fin des années 1970, la stratégie d'internationalisation consolide plutôt les formes institutionnelles nationales, mais, à partir des années 1980, les surcapacités qui apparaissent sur les marchés d'exportation font retour sur la codification d'une concurrence oligopolistique antérieurement établie sur un espace essentiellement domestique. Il existe même un seuil de la part des exportations dans la production totale à partir duquel les propriétés du mode de régulation changent radicalement. Ainsi un accroissement exogène des salaires qui dans un mode de développement fordiste relativement autocentré avait une influence positive sur la croissance, se trouve avoir alors, au contraire, un impact négatif (Bowles et Boyer [1995]).

Dans ce cas, il se peut que l'édifice des formes institutionnelles nationales s'avère incompatible avec l'insertion dans l'économie mondiale... et qu'effectivement ceux des pays qui ont constitué de longue date un rapport salarial et des interventions étatiques favorisant la compétitivité gagnent des parts de marché et croissent plus vite que leurs concurrents. Rétrospectivement on peut interpréter cette adéquation comme l'expression d'une supériorité intrinsèque d'un mode de développement tiré par les exportations... mais c'est donner une interprétation téléologique d'un processus historique beaucoup plus dialectique et incertain. Cette interprétation peut être mobilisée pour rendre compte des trajectoires comparées de l'Amérique latine et du Sud-Est asiatique par exemple. Pour le premier ensemble de pays, le point de départ de l'industrialisation n'est autre que la crise de 1929 qui appelle une construction institutionnelle favorisant la reconquête et l'expansion du marché intérieur. Pour le second ensemble, l'industrialisation intervient de façon beaucoup plus tardive, au moment précis où se déploient les stratégies d'internationalisation, en particulier de délocalisation, des grandes firmes des pays du centre. Rapport salarial, formes de la concurrence et gestion de la contrainte extérieure sont

conçus pour répondre à cette stratégie, qui était initialement relativement risquée puisque rien n'assurait que de nouveaux pays industrialisés pourraient émerger (Bairoch et Levy-Leboyer [1981]). Symétriquement on pouvait craindre que la multiplication des frictions commerciales entre pays développés précipite des replis protectionnistes, induisant l'échec des stratégies précoces de croissance par les exportations. Un tel épisode était intervenu dans l'entre-deux-guerres.

Ainsi, faut-il restaurer une certaine contingence quant à la correspondance qui peut s'établir *ex ante* entre une configuration mondiale et des stratégies nationales de développement. C'est l'affirmation d'une libéralisation du commerce international qui fait apparaître comme inefficace la division du travail impulsée par les stratégies de substitutions d'importation, et au contraire plus adaptée une croissance tirée par les exportations. Mais si le cours des négociations conduisant à l'Organisation mondiale du commerce avait été différent, la réponse aurait été sans doute moins évidente puisque la spécialisation industrielle des pays asiatiques se serait alors trouvée en porte à faux face à une éventuelle montée du protectionnisme. Que penser par exemple du destin de Hongkong ou Singapour dans une économie mondiale fractionnée en une myriade de zones ? Par contraste, les stratégies brésilienne ou argentine de construction du MERCOSUR s'en trouveraient plutôt validées. Elles pourraient d'une part assurer un meilleur contrôle de la genèse de la demande, en l'occurrence interne à une zone d'intégration économique, et d'autre part promouvoir une remontée technologique par approfondissement de la spécialisation (Porta et Lopez [2000]). Cela supposerait une stabilisation des taux de change au sein du MERCOSUR, hypothèse historique à l'époque de la globalisation financière (Boyer [1999a]). Se pose alors la question de la viabilité à long terme de chacun des modes de développement, qu'ils soient dirigés vers le marché intérieur ou l'exportation.

À chaque mode de développement sa crise structurelle

L'histoire des stratégies de développement depuis les années 1930 montre à l'évidence que surviennent des crises structurelles mais que leur origine et déroulement dépendent de la configuration des formes institutionnelles.

Les limites endogènes d'une industrialisation par substitution d'importations

Le succès des pays du Sud-Est asiatique, réputé tenir à l'adoption précoce d'une stratégie de développement gouvernée par l'exportation, a popularisé dans les années 1990 l'idée que les stratégies d'industrialisation par substitution d'importations étaient par nature, partout et toujours, condamnées à l'échec. Une mise en perspective historique dément ce jugement puisque des pays tels que le Mexique, le Brésil et l'Argentine ont enregistré une croissance soutenue pendant plusieurs décennies grâce à l'adoption de cette stratégie, qui présente des avantages et pas seulement des inconvénients (tableau 4).

° Ce modèle de développement a en effet permis d'amorcer un processus d'industrialisation à partir d'une situation de dépendance tant économique que

technologique. Il est avéré efficace pour les biens de consommation courante dont la production ne met pas en œuvre des rendements d'échelle tels qu'ils invalident une stratégie de croissance tournée vers le marché intérieur. Dans certains cas, le succès de l'industrialisation permet même l'apparition d'innovations et de technologies adaptées au contexte du pays, ce qui autorise une remontée technologique et une certaine autonomisation, même à partir d'un état de forte dépendance lié à la domination d'un régime primaire exportateur (Perez [1996]) ou d'un régime fondé sur l'agriculture (Aboitès [1987]). L'activité économique nationale acquiert ainsi une certaine autonomie par rapport aux évolutions internationales, au prix certes de coûts supérieurs à ceux qui résulteraient d'un strict approvisionnement sur le marché international.

Tableau 4. *Une évaluation du modèle de substitution d'importations*
Une stratégie efficace dans le contexte de l'après-guerre

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Amorce le processus d'industrialisation à partir d'une situation de dépendance par rapport aux pays plus avancés. • Incite à une remontée technologique et la recherche d'innovations adaptées au contexte. • Relative autonomisation vis-à-vis du système international, pour les pays continents ou de taille moyenne. 	<ul style="list-style-type: none"> • Finit par buter sur l'étroitesse du marché domestique et les limites correspondantes de la division du travail. • Insuffisance de la base technologique et scientifique pour poursuivre la remontée des filières, en particulier pour les biens de production. • Sensibilité à l'évolution des termes de l'échange et à la faible diversification de l'économie nationale.

° Mais toute médaille a son revers. Ainsi si l'on prolonge la reconquête du marché intérieur des produits de consommation vers des biens d'équipement les plus sophistiqués, la stratégie entre dans la zone de rendements décroissants, voire de détérioration de performances économiques. La volonté de produire l'ensemble des équipements nécessaires à la stratégie de développement peut très vite s'avérer contre-productive. C'est par exemple ce qui est intervenu au Brésil dans sa tentative de bâtir une industrie informatique purement nationale : les effets d'apprentissage au sein de l'espace domestique n'ont pas pu compenser la rapidité de l'amélioration de la frontière technologique liée à la forte concentration de la production et corrélativement à l'internationalisation de la demande (Palagano-Ferrari [1992]). Enfin et surtout, si un pays persiste dans cette stratégie, il se peut qu'à terme il se trouve complètement déconnecté de l'évolution internationale du système de prix, au point de buter sur une crise structurelle majeure dès lors qu'il entendrait s'ouvrir à l'échange international. Nombre d'économies latino-américaines ont connu cette difficulté entre le milieu des années 1980 (le Mexique) ou le début des années 1990 (l'Argentine).

Ainsi, certains pays ont pu s'industrialiser grâce à cette stratégie, mais elle ne peut se prolonger indéfiniment. Il ne faut pour autant pas en conclure que le

choix du mode de développement correspondant était erroné dès l'origine. En effet, ce n'est que sa maturation qui fait apparaître ces limites structurelles.

Une croissance tirée par les exportations peut buter sur l'instabilité de l'économie internationale

L'application de la même méthode livre un bilan équilibré des forces et des faiblesses d'un régime de croissance tirée par les exportations (tableau 5). Les premières sont bien connues, les secondes sont souvent sous-estimées.

Tableau 5. *Charmes et limites d'une stratégie de croissance tirée par les exportations*
Un moyen de surmonter le blocage antérieur,
mais de nouvelles sources de déséquilibres

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Bénéficie des effets positifs de la spécialisation. • Stimule la productivité par l'adoption tendancielle des normes en vigueur à la frontière technologique. • Neutralise l'évolution des termes de l'échange entre matières premières et produits industriels. • Bénéficie du dynamisme du commerce mondial dans un système de plus en plus ouvert. 	<ul style="list-style-type: none"> • Crée une dépendance vis-à-vis de technologies importées. • Concentre en général la spécialisation sur un petit nombre de secteurs, au moins dans un premier temps. • Accroît la dépendance de la conjoncture et de la politique économique nationales à l'égard des hauts et des bas de l'économie mondiale • Menace de surcapacités si ce mode de développement se généralise et accroissement de la sensibilité aux aléas internationaux.

° Cette stratégie a d'abord pour mérite de permettre de surmonter, sous certaines conditions, le blocage du mode de développement antérieur. Mais elle a des avantages propres d'autant plus marqués que s'affirme l'internationalisation des échanges, de l'investissement et des technologies. Même un pays de taille réduite peut bénéficier des rendements d'échelle associés à sa spécialisation grâce au marché international. Il ressort que le secteur exportateur est incité à adopter les dernières technologies de sorte que le pays se rapproche de la frontière technologique. Les recherches menées en termes de sections productives font systématiquement ressortir des gains de productivité significativement plus élevés pour la section exportatrice, qu'il s'agisse de la France (Bertrand [1978]), du Brésil (Cartier-Bresson et Kopp [1981]) ou encore de Taïwan (Bertoldi [1989] ; [1991]) et de la Corée (Seo [1998]). Dans le contexte d'un changement technique dans les économies industrialisées qui tend à réduire l'usage des matières premières brutes, les termes de l'échange entre matières premières et produits industriels se détériorent. La stratégie d'exportation de produits industriels peut compenser cette tendance défavorable. Enfin et surtout, lorsque s'approfondit la libéralisation du commerce international, le marché mondial tend à croître plus vite que le marché domestique, ce qui donne une prime à cette stratégie.

° Pourtant, ce modèle de développement n'est pas sans faiblesses structurelles, qui se manifestent progressivement. D'abord, la reconquête de l'autonomie technologique n'est que très partielle, dont témoigne le fait que la productivité totale des facteurs est quasiment stagnante dans la plupart des pays du Sud-Est asiatique dont les performances en termes de croissance sont pourtant remarquables (Lau [1996] ; Young [1992] ; [1994]). L'essentiel de la recherche et développement, et plus encore de la recherche fondamentale, continue à se concentrer dans un tout petit nombre de centres et d'universités appartenant aux pays de vieille industrialisation. Ensuite, la spécialisation est en général beaucoup plus grande que pour ces derniers – qu'on songe au rôle de l'électronique dans la dynamique taïwanaise ou coréenne – de sorte que le pays s'avère sensible aux crises tant sectorielles que globales affectant les pays du centre. Le modèle de croissance tirée par les exportations met au premier plan la gestion du change et rend plus attractive la stabilité de la monnaie nationale par rapport à la devise clé qu'est le dollar, ce qui n'est pas sans introduire quelques tensions dans la conduite de la politique économique. Dans certains cas même, cette stratégie vient buter sur l'incompatibilité entre une stratégie financière et une spécialisation industrielle, comme l'a mis en évidence la crise asiatique. Enfin, si ce modèle de développement fait des émules et se généralise, peuvent apparaître des surcapacités à l'échelle internationale, d'où une instabilité nouvelle imposée à la dynamique économique domestique. Une plus grande instabilité est le prix à payer pour une croissance plus rapide et une élévation du niveau de vie moyen.

Si l'on adopte ce point de vue, on est moins surpris par les difficultés rencontrées par les économies asiatiques. Leur forte dépendance à l'égard du ralentissement de l'économie mondiale observé depuis la fin de l'an 2000 n'est autre que le revers de la médaille de leur forte croissance stimulée, tout au long des années 1990, par le dynamisme de l'économie américaine.

Tenter d'anticiper la prochaine crise structurelle des modes de développement financiarisé

Il est fréquent que les économistes s'attachent à éviter la répétition de la dernière crise structurelle... quitte à ne pas voir venir des déséquilibres majeurs qui ne suivent pas le schéma antérieurement mis à jour. Ainsi, le mûrissement de la crise du Sud-Est asiatique fut longtemps dissimulé par l'observation d'indicateurs, tels le déficit budgétaire et l'inflation, supposés annonciateurs d'une crise de même type que celle du Mexique au milieu des années 1980. Des crises coréenne et indonésienne des années 1997–1998, les économistes ont tiré la conclusion qu'était nécessaire une organisation robuste et transparente des systèmes financiers sous l'autorité d'organismes assurant un contrôle prudentiel rigoureux. Or la crise financière suivante ne se produisit pas dans une « économie émergente » mais au cœur de l'économie la plus avancée en matière de réglementation et d'organisation financière : en effet, c'est aux États-Unis

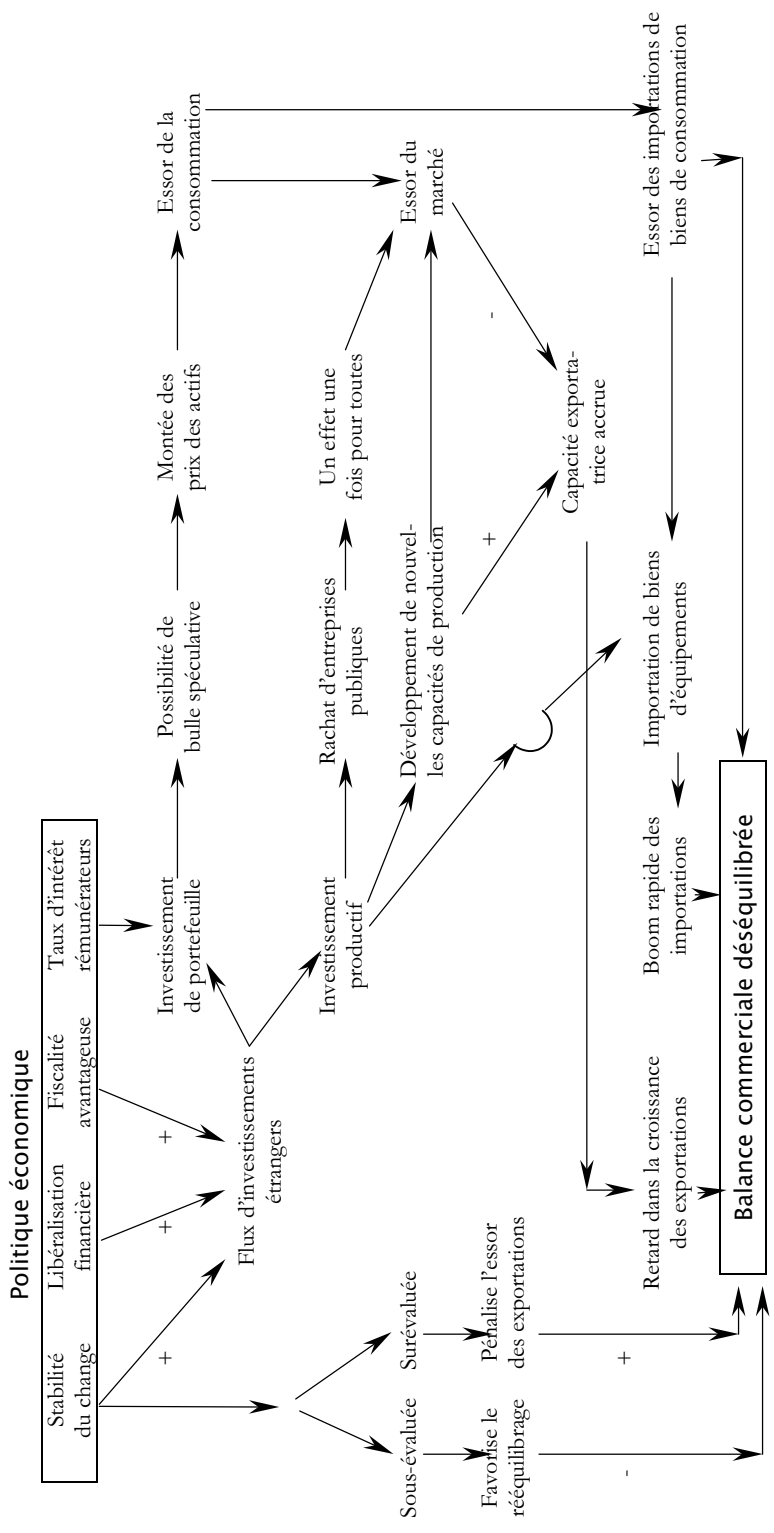
qu'éclate la bulle liée à l'Internet. Surprise pour ceux qui associent la viabilité d'un régime de croissance à une bonne gouvernance ! Pour sa part, la problématique régulationniste suggère au contraire que c'est au cœur du système le plus avancé dans la constitution d'un régime économique gouverné par la finance que doit se produire la crise structurelle de ce régime (Boyer [2000a]).

En fait, une autre particularité de l'approche régulationniste du développement est de toujours chercher à *anticiper* non seulement les linéaments des régimes en voie d'émergence mais aussi *les sources de déstabilisation* de ce régime. Si l'on adopte ce point de vue, ce n'est plus le modèle de croissance tirée par les exportations qu'il faut prendre comme référence mais une tout autre configuration, celle dans laquelle l'attraction de l'investissement étranger, sous la forme productive et surtout de portefeuille, constitue le pivot de la stratégie de développement (fig. 1). La cohérence d'un tel régime tient au degré de compatibilité entre les *dynamiques réelle et financière*.

Dans un modèle traditionnel de croissance tirée par les exportations, la stratégie vise à progressivement forger sur l'espace domestique les compétences nécessaires à un secteur exportateur alimentées par le dynamisme des innovations domestiques. Dans le *régime émergent*, le but de la politique économique est d'octroyer les conditions les plus favorables à l'*investissement de multinationales* qui apportent simultanément le savoir-faire technologique, la marque et l'accès au marché international. Ce basculement a des effets contradictoires. D'un côté, l'organisation productive antérieure fait l'objet d'une restructuration afin de l'adapter à l'impératif de compétitivité s'exprimant à l'échelle mondiale, ce qui exerce en général des effets plutôt négatifs sur l'emploi et la croissance. D'un autre côté, si le pays parvient à se spécialiser dans des secteurs à forte croissance, il peut amorcer ainsi l'insertion dans un mode de développement plus dynamique que le précédent.

° Mais l'ouverture à la *finance internationale* exerce des effets différents et potentiellement déstabilisateurs. La politique économique doit inspirer la confiance de la communauté financière, ce qui implique libéralisation financière interne, faible fiscalité du capital, taux d'intérêts rémunérateurs et prévisibilité de l'évolution du change. L'idéal en la matière serait une parité fixe avec le dollar puisque le risque de change serait alors complètement éliminé, favorisant le redéploiement des portefeuilles des investisseurs institutionnels qui opèrent au niveau mondial. C'est dans ce contexte que l'émergence de bulles financières, relayées ou non par l'envol des prix de l'immobilier, est susceptible de déstabiliser le mode de développement émergent. En effet, l'inflation des actifs financiers et immobiliers détourne l'investissement de sa forme productive, alors que l'effet de richesse et la stabilisation du change peuvent susciter

Figure 1. Fragilité d'un mode de développement tiré par l'investissement étranger



l'emballlement de la consommation portant tout particulièrement sur les biens importés, souvent considérés comme porteurs d'une norme de consommation réputée moderne.

Ainsi au cercle vertueux de la modernisation technologique se superpose un mécanisme qui l'est beaucoup moins et qui se traduit par une accélération de l'inflation et/ou par une détérioration de la balance commerciale, qui enregistre ainsi le caractère déséquilibré de ce régime. Tant que règne la confiance quant à la solvabilité et la liquidité de l'économie, ce déséquilibre n'apparaît pas comme préjudiciable à la croissance. Mais il est dans la nature de ce régime de déboucher sur une crise de confiance qui précipite un retrait brutal de l'investissement de portefeuille d'où résulte en général une récession liée en particulier à la nécessité de politiques économiques restrictives destinées à restaurer la confiance. En conséquence, *le lièvre de la finance* finit par rattraper *la tortue qu'est l'industrie* car en l'occurrence, contrairement à la fable, le temps de la finance est incomparablement plus court que celui de la technologie et du changement institutionnel.

À grands traits, la financiarisation pousse à des réformes institutionnelles initialement favorables à l'accumulation et à la croissance mais simultanément, en relâchant la contrainte de court terme concernant la balance des paiements, s'introduit la possibilité de bulles financières qui débouchent finalement sur des crises d'autant plus sévères qu'aura été intense et durable la phase de

Tableau 6. *Les conséquences de la montée de l'investissement financier*

Relèvement des contraintes du court terme, mais sévérité accrue des crises

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Attraction des investissements et des organisations se situant à la frontière technologique. • Possibilité de relèvement (transitoire) du taux d'investissement national au-delà de l'épargne domestique. • Incitation à la mise en œuvre de réformes structurelles ambitieuses, réduisant les comportements rentiers et de protection. • Soumission de la politique monétaire et budgétaire à un impératif de crédibilité, disciplinant les comportements opportunistes des gouvernements. 	<ul style="list-style-type: none"> • Destruction des savoir-faire incorporés dans les branches traditionnelles lors de l'ouverture internationale. • Probabilité de booms spéculatifs, puis de surajustements lors de récessions, d'autant plus marquées que le système bancaire et financier est fragile et mal supervisé. Le boom du crédit court peut dissimuler la non viabilité du mode de développement à long terme. • Possibilité d'adoption de régimes de change (par exemple <i>currency board</i>, change fixe) ou fiscaux (pas de taxation du capital), dont la viabilité à long terme est problématique. • Possibilité de retournements brutaux de la confiance, dans le contexte d'une économie mondiale fortement financiarisée et volatile.

spéculation. Apparaissent à nouveau les forces et les faiblesses de ce mode de développement (tableau 6). Ce schéma très simple permet de comprendre les enchaînements qui ont conduit à la crise asiatique de 1997, mais aussi

d'anticiper ce que pourraient être, par exemple, l'évolution de l'économie argentine et la viabilité de son « *currency board* ». En effet, la soutenabilité à long terme du régime inauguré par la réforme monétaire de 1991 (Neffa [1998a]) suppose que tous les ajustements en termes de salaires réels et de prix relatifs exigés par l'évolution de l'économie mondiale, au premier rang de laquelle l'économie américaine, peuvent être absorbés par la société argentine sans conflit social ni crise politique ouverte. C'est loin d'être évident dans une société, hier caractérisée par la domination des classes moyennes, et soumise au verdict démocratique. À moins d'engendrer une coalition politique et surtout une idéologie politique qui justifient le rejet dans la pauvreté d'une fraction toujours croissante de la population. Pour les recherches régulationnistes, une crise majeure naît de l'incompatibilité de la dynamique de la sphère économique avec les évolutions engendrées au sein de la sphère politique. Cette vision se situe donc aux antipodes du fonctionnalisme que les observateurs extérieurs attribuent généreusement à la théorie de la régulation, forts de leur incompréhension de l'origine et de la nature du concept de fordisme.

Les institutions et le politique plus que la géographie ou la culture : à propos des différences entre pays latino-américains et asiatiques

Il est une dernière particularité qui mérite quelques commentaires. En effet, les économistes ont fini par découvrir, eux aussi, la diversité des stratégies et trajectoires de développement. De plus, expliquer les raisons de la différenciation de l'espace économique est devenu essentiel à une époque marquée par une internationalisation réputée sans précédent. Or les recherches régulationnistes conduisent à relativiser, si ce n'est récuser, trois interprétations fréquemment proposées.

° Il est remarquable que la presse économique et financière internationale, par exemple *The Economist*, ait forgé le concept d'*économie émergente* pour rendre compte, dans les années 1980, du devenir des anciennes économies de type soviétique, des pays du Sud-Est asiatique ou encore de certaines économies latino-américaines qui avaient retrouvé le chemin de la croissance après une décade perdue. Ce n'est jamais qu'affiner l'opposition entre des économies de vieille industrialisation et celles dont les transformations rapides laissent augurer des rythmes de croissance et des taux de profit beaucoup plus élevés que dans le reste du monde. Or il suffit de consulter la liste de ces pays pour s'apercevoir que le mode de développement de la Russie n'a rien à voir avec celui de la Chine, qu'à la crise brutale de l'économie coréenne s'oppose le lent ralentissement observé à Taïwan, que la dynamique brésilienne a peu à voir avec celle du Mexique, l'un intégré à l'ALÉNA, l'autre à la structure plus fragile qu'est le MERCOSUR, etc. Il est aisé de montrer que ces pays n'ont en commun qu'une seule caractéristique, à savoir d'être à un stade de développement différent de celui des États-Unis, des grands pays européens ou encore du Japon.

◦ L'internationalisation fait redécouvrir l'intérêt de la géographie économique au sein même du courant néoclassique. C'est ainsi le cas lorsqu'on formalise les rendements d'échelle liés aux effets d'agglomération, pour expliquer la polarisation régionale des activités au sein d'un pays (Krugman [1992]). Pour les analyses des déterminants des différentiels de croissance, l'appartenance à une zone géographique vient introduire une variable muette qui corrige les prédictions d'un modèle général (Barro et Sala-i-Martin [1995]). Ainsi les pays africains sont, dans leur totalité, affectés d'une variable négative qui corrige les prédictions d'un modèle supposé valable en coupe internationale. Cela conduit parfois certains auteurs à redécouvrir les vertus de la *géographie physique*, celle qui attribue au climat et aux ressources naturelles un rôle important dans la structuration des relations économiques (Gallup et al. [1999]). Force est de reconnaître que les mécanismes d'interaction entre géographie et économie restent bien mystérieux dans ce dernier cas. De fait, les recherches régulationnistes soulignent au contraire qu'il est abusif de procéder à l'amalgame de l'ensemble des pays appartenant à une même zone géographique, qu'il s'agisse de l'Amérique latine (Quemia [2000]), du Sud-Est asiatique (Jessop [2001]) ou même tout simplement de l'Europe (Boyer (dir.) [1986]). Par ailleurs, l'éclatement des modes de développement antérieur fait ressortir une nouvelle hiérarchisation des régions au sein d'un même État-nation, en fonction de leur aptitude à s'insérer dans la nouvelle configuration de l'économie internationale et des paradigmes productifs émergents (Benko et Lipietz [1991] ; [2000]). Cet éclatement s'applique tout particulièrement au Mexique qui tend à juxtaposer trois modalités différentes selon que l'on considère les États de la frontière nord directement articulés à l'économie américaine, la décomposition-recomposition de l'ancien modèle industriel dominé par la substitution d'importations dans le centre du Mexique, enfin les zones périphériques laissées-pour-compte par ce double mouvement (Aboitès [2000]). En tout état de cause, se conjuguent les contraintes liées à la géographie – le Chili n'est pas aussi proche des États-Unis que le Mexique, aussi ardent soient les désirs des dirigeants de rejoindre l'ALÉNA – et les compromis institutionnalisés. Ils peuvent continuer à se nouer au niveau national lorsque la densité des relations entre groupes sociaux se déroule au niveau central – on songe au compromis de Wassenaar aux Pays-Bas – ou au niveau régional, voire dans certains cas local – mégapole ou métropole.

◦ Enfin, face à une anomalie apparue dans l'application de son modèle théorique, l'économiste est tenté d'interpréter le résidu ainsi apparu par la *culture*, entendue comme écart entre l'observation et la prédiction basée sur un pur raisonnement économique. Ainsi certains invoquent-ils le catholicisme comme obstacle au développement, fidèles disciples de la conception webérienne qui associe protestantisme et capitalisme. Mais n'est-il pas paradoxal qu'à la belle époque du modèle japonais, ce soit le confucianisme qui ait été paré de toutes les vertus (Morishima [1982]). Il est aussi une école institutionnaliste qui place la question de la confiance et de la coopération au cœur des institutions qui sont à la base d'une économie capitaliste. Dès lors les pays se distingue-

raient selon le degré de confiance engendré par l'héritage religieux ou historique (Fukuyama [1996]) ou encore le degré d'interdépendance entre réseau de socialisation et économie (Granovetter [2000]). À nouveau les médiations restent souvent mystérieuses puisque, dans l'optique du développement, il faut s'interroger sur l'évolution simultanée de la sphère économique et de la culture. En aucun cas, cette dernière ne peut être considérée comme un point fixe par rapport auquel graviterait une série de mécanismes de coordination assurant le dynamisme et la transformation permanente de l'économie. Si les facteurs religieux et culturels peuvent jouer un rôle, c'est probablement en tant que *catalyseurs* dans la formation de l'ordre politique, des compromis institutionnalisés ou encore des conventions. La coopération est essentielle dans le maintien de certaines institutions nécessaires au capitalisme, mais elle résulte le plus souvent de la délibération, du compromis, du contrat et rarement de la culture en tant que telle. D'autant plus que la modernité est supposée éroder les cultures traditionnelles : n'est-ce pas le cœur des débats autour de la globalisation ? Enfin, si l'on s'en tient aux trajectoires nationales du développement, la culture ou l'appartenance religieuse de la majorité de la population est loin de constituer le critère déterminant, comme le montre la variété observée tant au sein de l'Asie que de l'Amérique latine.

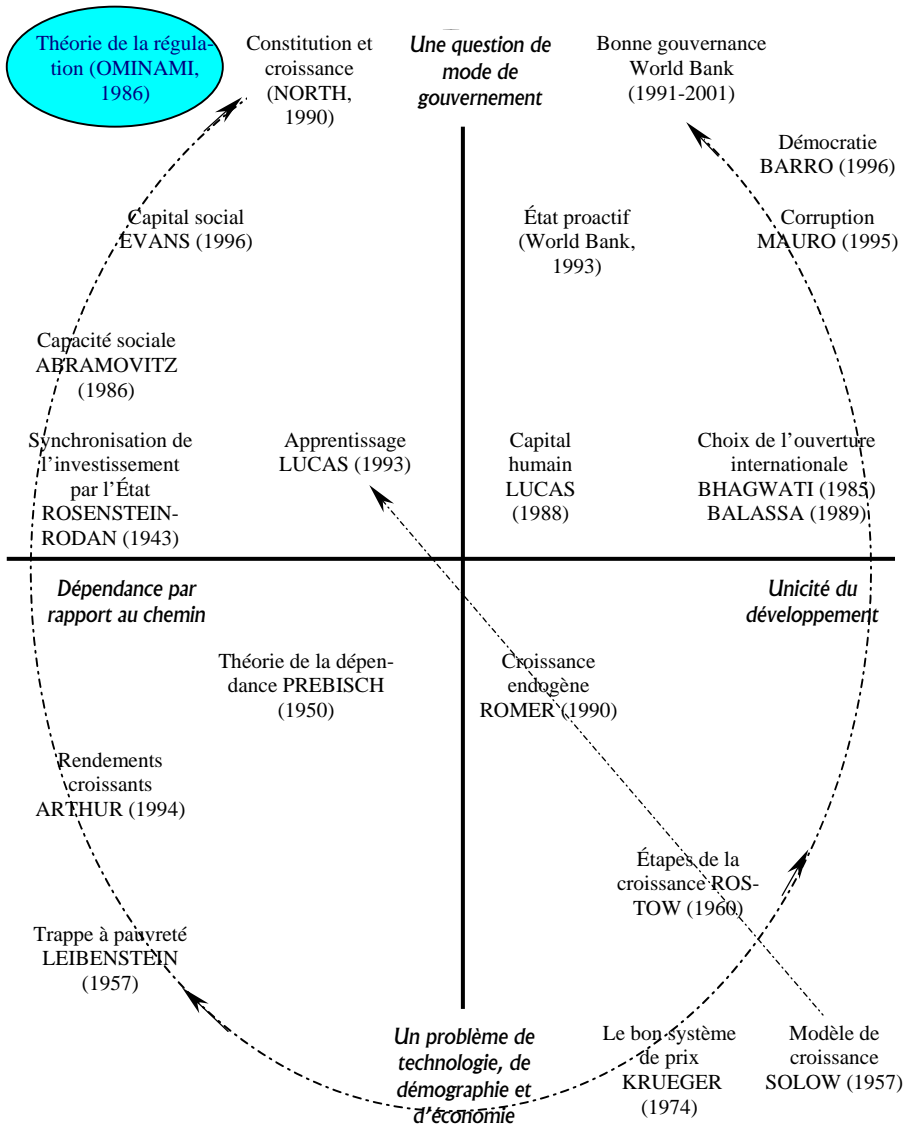
Ainsi dans l'explication des différenciations nationales, les recherches inspirées par la théorie de la régulation mettent au premier plan *la question du politique et de la formation des institutions*, plus qu'un facteur culturel ou géographique. Catalyseurs, contraintes ou opportunités mais pas déterminants uniques d'une architecture institutionnelle, support ou non d'un mode de développement viable à moyen terme.

Autant de résultats qui en un sens rejoignent les enseignements généraux tirés des recherches régulationnistes. Voilà qui permet d'en expliciter la spécificité par rapport aux autres programmes de recherche qui, pour la plupart, reconnaissent aussi aujourd'hui l'importance des institutions et le caractère systémique du processus de développement.

L'ORIGINALITÉ DES ANALYSES RÉGULATIONNISTES DU DÉVELOPPEMENT

Ce bref panorama permet, d'un côté, d'explicitier dans quelle mesure la *théorie de la régulation* s'inscrit dans les tendances générales des recherches sur le développement, mais, d'un autre côté, fait ressortir quelques-uns des traits distinctifs de cette problématique.

Figure 2. *Des contraintes démographiques et technologiques à la gouvernance du développement*



Un mouvement général vers la reconnaissance du rôle des institutions

Dans l'ordre des similarités, il faut noter que les travaux qui viennent d'être présentés s'inscrivent dans un double mouvement. D'une part, l'unicité du déve-

veloppement est largement remise en cause tant par les analyses rétrospectives internationales en charge du système international (Emmerij [1997] ; Stiglitz [1998] ; Meier [2001] ; *Revue d'économie du développement* [2001] ; Sen [2000]) que par les doutes suscités par la gestion par le FMI et la Banque mondiale de la crise des pays asiatiques. Alors qu'antérieurement semblait prévaloir la maxime « *The same size for all* », les enchaînements à l'œuvre de 1997 à 2001 ont fait ressortir que la crise asiatique avait de tout autres ressorts que celle des pays américains dans les années 1980. Bref, l'idée d'une *dépendance par rapport au chemin* et d'une certaine *variété des modes de développement* est mieux admise en 2001 qu'elle ne l'était il y a quelques années encore.

Une seconde convergence tient à l'abandon d'une vision réductionniste de l'analyse économique qui ne viserait qu'à mettre en relation un ensemble de préférence avec un espace de possibilités technologiques, à l'exclusion de toute interaction sociale. Il est maintenant reconnu par un nombre croissant d'analystes que les formes de coordination hors marché, le *type de socialité* et les *relations au politique* déterminent tout autant le sentier de développement que l'accès aux technologies ou le régime démographique. À cet égard, dans une représentation graphique simplifiée des positions des divers programmes de recherche (fig. 2), les approches de la régulation se retrouvent en compagnie de la théorie néo-institutionnaliste à la Douglass North, mais aussi de la Banque mondiale lorsqu'elle met comme base des stratégies de développement la bonne *gouvernance*.

La petite musique régulationniste dans le grand concert des théories institutionnalistes appliquées au développement

Faut-il pour autant en conclure que cette problématique est soluble dans le flot des recherches institutionnalistes ? Au moins quatre traits continuent à distinguer les travaux inspirés par la *théorie de la régulation* (tableau 7).

° D'abord, elle *révise le fonctionnalisme* qui préside souvent aux travaux des économistes qui ne voient dans les formes de coordination hors marché que des solutions aux failles du marché ; par conséquent, ils imaginent qu'elles ont été inventées dans ce but. Par contraste une approche pluridisciplinaire fait ressortir que des règles, des institutions et des conventions émergent dans des circonstances bien particulières (conflits moraux, luttes politiques, guerres) et dans des buts fondamentalement extra-économiques. Ce n'est qu'*ex post* qu'elles peuvent être utilisées pour surmonter des difficultés de coordination proprement économiques. La *fonction* des institutions n'est en rien explicative de leur *genèse*. En effet, si le politique, entendu au sens large, préside à l'émergence des formes institutionnelles, il importe de le reconnaître dans la conduite du travail de recherche en économie. Au demeurant, le pouvoir explicatif de l'analyse s'en trouve accru, puisqu'au lieu d'invoquer une irrationalité du politique ou son ignorance de l'économie, l'analyse traite de l'interaction entre ces deux sphères (Marques-Pereira et Théret [2001]) et en dérive des prédictions concernant la coévolution de ces deux sphères.

° Dès lors, la pluralité des modes de développement n'apparaît plus comme une *exception à la norme* que devrait constituer une stratégie réputée optimale et valable pour tous les pays et toutes les époques, mais comme *l'expression logique de la variété des compromis institutionnalisés*, que livre l'histoire propre à chaque espace social. Pour autant les recherches régulationnistes n'en concluent pas à un relativisme complet (*everything goes*), en vertu duquel tout s'expliquerait par le contexte, sans aucune contrainte structurelle. En effet, une fois abstraites les formes institutionnelles déterminantes, il importe d'analyser dans quelle mesure elles définissent un mode de développement viable. La modélisation est ainsi une étape essentielle, mais elle n'a aucun caractère autopoïétique puisqu'elle se borne à tracer la ligne entre les régimes qui sont *a priori* viables et ceux que ne le seront jamais du fait d'une incompatibilité majeure. Ainsi a émergé une *taxonomie des principaux modes de développement* évitant l'écueil d'une carte à l'échelle 1, reproche souvent adressé à l'institutionnalisme dès lors qu'il ne s'astreint pas à l'épreuve de la formalisation, fût-elle simple.

° Une troisième spécificité a trait à la *méthode*. Alors qu'ils se sont maintenant convaincus de la multiplicité des trajectoires de développement, les économistes continuent à utiliser des données en coupe internationale pour mettre en évidence la riche palette des facteurs explicatifs qui ont émergé d'un demi-siècle de recherches. Ce faisant, leurs travaux économétriques continuent à postuler *de fait l'unicité* d'un modèle, même tempérée par une série de variables muettes pour prendre en compte, par exemple, les piètres performances des pays africains au cours des trois dernières décennies (Barro et Sala-i-Martin [1995]). Certes, la littérature sur les clubs de convergence entend surmonter cette difficulté, mais elle ne le fait que partiellement puisque ne coexistent que deux configurations. Par contraste, les travaux régulationnistes s'attachent à expliciter les configurations qui coexistent à un même moment du temps et seule l'empirie peut trancher la question de leur nombre. Plus généralement, il faut sans doute préférer *les études historiques en longue période* et *les estimations en séries chronologiques* pour un pays donné aux analyses en coupes internationales, ce qui est renouer avec les travaux fondateurs de la régulation qui portèrent respectivement sur le capitalisme américain et français. C'est d'autant plus nécessaire qu'il faut remplacer la notion de croissance à taux constant par une prise en compte explicite des *phases* qui se succèdent *au sein d'un mode de développement* : émergence, maturation, montée des tensions qui conduisent à sa déstabilisation puis entrée en crise. En l'occurrence, cette dernière ne résulte pas essentiellement de quelque perturbation extérieure, mais le plus souvent du *succès même* du mode de développement qui conduit à une lente altération des formes institutionnelles : ce mouvement peut ainsi faire sortir le mode de régulation de sa zone de stabilité structurelle. Ainsi, il n'est aucun mode de développement susceptible de se prolonger *ad infinitum*. Cet enseignement général, tiré des études des capitalismes les plus développés, est susceptible au demeurant de certaines formalisations qui empruntent les outils de la

Tableau 7. Une comparaison de trois approches du développement

Approche Caractéristique	Nouvelle microéconomie appliquée au développement J. STIGLITZ	Nouvelle économie institutionnelle D. NORTH	Théorie de la régulation M. QUÉBIA
Origine du non-développement	Externalités, information imparfaite	La mal-gouvernance	Conséquence du régime économique associé à un ensemble de formes institutionnelles : non-viabilité, absence de croissance, pauvreté, ...
Stratégie de recherche	Fréquent recours aux analyses en coupe internationale	Étude historique de longue période	Études historiques longues + abstraction du mode de développement
Outils de vérification	Modèles à multiplicité d'équilibre	Analyse des institutions politiques et organisations	Généraliser progressivement des analyses situées dans le temps et l'espace
Stratégie de recherche	Modélisation des modes de coordination impliquant la possibilité d'un blocage dans une trappe à pauvreté.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication des déterminants institutionnels bloquant l'activité économique • Mise en évidence de la dépendance par rapport au chemin des modes de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de facteur unique de développement • Diversité des modes de développement à une époque donnée • Basculement de la hiérarchie des formes institutionnelles • Tout mode de développement finit par buter sur une crise structurelle
Implication pour les stratégies de développement	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'information • Contrats incitatifs optimaux • Coordination via l'État 	<ul style="list-style-type: none"> • Changement des incitations et contraintes véhiculées par l'ordre constitutionnel • Bonne gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de « one best way » • Innovation institutionnelle en réponse aux spécificités locales • Variété du rôle de l'État

dynamique non linéaire (Lordon [1997]). Mieux encore, ce peut être le fil directeur dans l'analyse d'une conjoncture : au lieu de s'acharner à décrire l'écart par rapport à une situation optimale, qui demeure trop souvent l'inaccessible équilibre walrasien, il est plus important de chercher à détecter *les forces qui déstabilisent* le régime particulier sous revue.

Enfin, analyser simultanément *les facteurs de stabilisation et de crise* d'un mode de développement constitue une quatrième et notable spécificité par rapport aux autres problématiques. Au sein de *la théorie standard*, l'acceptation générale de l'hypothèse d'anticipations rationnelles conduit les agents à se projeter dans l'avenir le plus lointain ; ils arrêtent en conséquence leur décision aujourd'hui en fonction de conséquences qu'elle aura sur l'ensemble de leur cycle de vie... voire même de leur descendance pour les modèles qui retiennent un comportement dynastique. Les modèles correspondants peuvent manifester une dynamique complexe ou une multiplicité d'équilibres sans que jamais n'intervienne une déstabilisation endogène qui ne serait pas prévue par les agents. Bref le concept de crise est totalement absent dans la théorie de sorte qu'il apparaît de façon incontrôlée lors des épisodes qui enregistrent par exemple une chute brutale des cours boursiers, du taux de change, ou encore du rythme de croissance. Pour sa part, la *nouvelle économie institutionnelle* (North [1990]), relayée par les travaux récents de la Banque mondiale (World Bank [1997] ; [1998] ; [2001]) plaide en faveur d'une bonne gouvernance qui éliminerait tout risque de crise. En effet, grâce à la transparence de l'information, l'honnêteté des juges, la qualité de l'administration publique en charge de la fourniture de l'éducation, de la santé et des infrastructures, la qualité du contrôle prudentiel du système financier, la décentralisation des responsabilités aux acteurs locaux, l'essor de la démocratie et la responsabilisation (*accountability*) des hommes politiques, un régime de croissance pourrait s'instituer et persévérer dans le temps sans crise majeure. À la lumière des analyses qui précèdent, il s'agit d'une *utopie* que ne partagent pas les chercheurs régulationnistes. Fidèles à une conception marxiste qui fait de l'accumulation capitaliste un processus contradictoire et déséquilibré, ils voient dans le succès même d'un régime d'accumulation les sources de sa déstabilisation à un horizon plus ou moins long. Mais la crise correspondante n'est pas nécessairement la crise finale qu'anticipaient les pères fondateurs du marxisme, puisque c'est au contraire l'occasion d'*innovations institutionnelles, sociales et technologiques* radicales qui peuvent déboucher, ou non, sur une recomposition du schéma d'accumulation lui-même. Ce processus n'est en rien automatique puisqu'il est associé au durcissement des contraintes perçues dans la sphère économique et souvent à la montée des luttes sociales et politiques dont l'issue est par nature incertaine.

Cette dernière remarque introduit une autre particularité des recherches régulationnistes, à savoir une conception originale de l'un des enjeux de la politique économique.

« *Getting the institutions right* », une condition du développement

Ces résultats et enseignements débouchent donc sur une vision du développement qui mérite d'être (re) située par rapport aux conceptions qui l'ont précédée et qui inspirèrent longtemps la plupart des politiques, surtout au temps du consensus de Washington.

◦ Dans une première étape, le déclin des conceptions keynésiennes a suscité un regain d'intérêt pour les approches microéconomiques. Le mot d'ordre était alors de libérer les prix afin qu'ils répondent l'évolution des raretés et des préférences. « *Getting the price right* », tel était le mot d'ordre qui s'est encore renforcé lorsque le processus d'ouverture sur l'extérieur et de libéralisation financière a montré les effets pervers associés à des écarts de prix relatifs trop importants entre marché domestique et marché mondial. Même si cette stratégie est susceptible d'améliorer la situation économique de nombre de secteurs, elle est *loin d'être suffisante*, ne serait-ce que parce que les prix véhiculent un principe d'efficacité statique, qui peut s'avérer contradictoire avec la recherche des effets dynamiques d'apprentissage et de remontée des filières. En outre, il faut se souvenir que le marché est une institution tout à fait sophistiquée, soumise à nombre de pathologies dès lors que manquent les conditions de son établissement (distorsion des prix par les monopoles et oligopoles, délit d'initié, corruption,...).

◦ Aussi, dans un second temps, les institutions internationales ont-elles recommandé l'adoption de politiques rétablissant les grands équilibres macroéconomiques. En quelque sorte, dès lors qu'une sage politique monétaire et des restructurations des dépenses et du secteur public venaient compenser les erreurs de politique économique du passé, les économies ne pouvaient que se développer dans un environnement ainsi stabilisé. « *Getting the economic policy right* », tel était le nouveau mot d'ordre. À la fin des années 1990, force est de reconnaître qu'une telle politique est sans doute nécessaire mais *pas suffisante* à la promotion du développement. Si, par exemple, les plans d'austérité et les privatisations désorganisent les formes d'organisation antérieures, il se peut fort bien que le dynamisme de l'innovation, et par conséquent de la croissance, s'enraye. En outre, les perturbations de l'économie mondiale peuvent en permanence venir contrarier les effets bénéfiques d'une politique nationale vertueuse comme le montre le cas du Mexique dans la seconde moitié des années quatre-vingt-dix, ou encore de Taïwan à la fin des années 1990.

◦ « *Getting the property rights right* », tel est le troisième slogan qui est souvent proféré par les spécialistes qui étudient la transition des économies de type soviétique et plus encore les systèmes d'innovation et les secteurs à haute technologie. Il fait peu de doute que telle est la *précondition absolue* à l'émergence d'une économie de marché : l'exemple de la Russie est à cet égard éclairant. Pourtant, il n'existe pas une seule forme de garantie des droits de propriété, puisque depuis longtemps déjà, pour la plupart des actifs, les pouvoirs publics inscrivent

certaines contraintes d'intérêt général quant à l'usage de ces droits de propriété, concernant, par exemple, le sous-sol, les océans, les espèces, les génotypes. À nouveau, s'imposent des *réglementations publiques* du droit de propriété, adéquates à la situation spécifique de chaque secteur. Enfin et surtout, la mise en œuvre de droits de propriété n'est *pas suffisante* en vue de promouvoir le développement, dès lors que par exemple l'énergie des agents économiques se déploie non pas pour la création de richesses mais autour de la lutte pour l'appropriation de rentes, tant naturelles que créées par l'existence des droits de propriété eux-mêmes. Paradoxalement, l'exemple de la Chine montre comment la définition de droits de propriété relativement flous n'a pas empêché le dynamisme économique observé depuis 1978, même si rien ne garantit la viabilité d'un régime fondé sur une telle ambiguïté.

° Last but not least « *Getting the institutions right* », telle est la maxime proposée aux autorités tant internationales que nationales en charge de la promotion du développement. Ce mot d'ordre est à la fois séduisant mais difficile à mettre en œuvre. D'un côté, en effet, il correspond à un enseignement récurrent des crises qui se sont succédé dans les années 1990. Alors que celles des années 1980 dérivait très largement des écarts de la politique économique – ce fut tout particulièrement le cas pour les pays latino-américains –, les crises des années 1990 résultent pour beaucoup de désajustements institutionnels et organisationnels. En Asie du Sud-Est par exemple, la faiblesse de l'*organisation des banques* et des marchés financiers, comme des autorités de contrôle, n'a pas été sans influence sur la gravité de la crise économique qui a suivi. Lorsqu'on compare le cheminement de la Corée et de l'Indonésie par exemple, on note l'importance de la *constitution politique* dans la capacité à résoudre (ou non !) une crise financière (Contamin, Lacu [1998]). Enfin, très généralement, la capacité à procéder à des restructurations industrielles vient souvent buter dans ces pays sur l'absence de *couverture sociale* et de solidarité qui dépassent le strict échelon familial ou local. Bref, les politiques macroéconomiques sont elles-mêmes limitées par la robustesse et l'adéquation de l'édifice institutionnel. Une difficulté majeure cependant : il est difficile à l'État ou au gouvernement d'intervenir directement dans ce délicat processus de construction des institutions et organisations privées. C'est là un grand défi tant pour les théoriciens que les praticiens.

Si l'on suit la problématique progressivement élaborée par cet article, le succès du développement tient en définitive à la synchronisation entre, d'une part, l'approfondissement de la division du travail, chère à Adam Smith, d'autre part, la sophistication des institutions et des organisations qui structurent les économies contemporaines. Tel pourrait être le message central des recherches institutionnalistes et, de longue date, l'approche de la régulation s'est attachée à mettre en œuvre cette vision à travers des études portant sur un large éventail de pays. Il s'applique tout particulièrement au champ du développement.

CONCLUSION

Marquée par l'analyse du fordisme, la théorie de la régulation est-elle par nature *incapable de penser le développement* ? À l'issue de deux décennies de recherche, un petit groupe de chercheurs latino-américains s'est convaincu du contraire.

Il leur est d'abord apparu que la *méthode* élaborée pour les pays de vieille industrialisation, fondée sur la prise en compte de l'impact des rapports sociaux fondamentaux sur la dynamique économique de longue période, était applicable et livrait des résultats originaux par rapport aux analyses inspirées par la théorie de la dépendance. D'un côté, l'insertion internationale est le résultat de choix politiques internes et non pas de la seule imposition par les pays du centre. De l'autre, le succès du développement tient très largement à la cohérence des compromis institutionnalisés noués au sein de l'espace national. Ce résultat est le plus souvent inintentionnel car les formes institutionnelles résultent des conflits sociaux et des luttes politiques, souvent en réponse aux grandes crises économiques. Il ressort ensuite que le fordisme n'est que l'un des multiples modes de développement dont la palette est enrichie par la considération tant des *régimes rentiers* que de ceux plus traditionnels d'industrialisation par substitution d'importations ou encore des configurations dans lesquelles les exportations jouent un rôle déterminant. Mais, dans chaque cas, la recherche fait ressortir l'importance de la *hiérarchie* qui prévaut au sein des formes institutionnelles et leur *basculement* dans les années 1990.

De plus, la grille d'interprétation régulationniste livre une *caractérisation spécifique* de l'Amérique latine : l'apparente unité de cette zone géographique éclate en différentes trajectoires nationales, fortement marquées par le politique et pas seulement par l'héritage de la spécialisation dans les matières premières. Il est inexact d'affirmer que les stratégies de développement tournées vers le marché intérieur ont échoué puisqu'au contraire elles ont fourni le point de départ d'une industrialisation, qui une fois la crise de ce régime manifeste, a permis l'adoption de tout autres stratégies. De plus, les années 1990 sont plus marquées par la *financiarisation* du mode de régulation que par l'imitation du modèle asiatique réputé fondé sur la compétitivité des exportations du secteur industriel.

Enfin, à une époque marquée par la diffusion de la croyance selon laquelle la globalisation conduit à la convergence tant des institutions que des performances économiques, les travaux régulationnistes apportent maintes évidences empiriques en faveur de la recreation d'une *notable diversité* des modes de régulation à l'œuvre dans les pays d'Amérique latine, comme ceux d'Asie d'ailleurs. Ainsi, le programme de recherche régulationniste s'est *étendu et enrichi* au contact des réalités de ces deux zones géographiques.

L'article apporte aussi une réponse à la seconde question évoquée en introduction : dans la mesure où l'importance des institutions est maintenant largement reconnue, les travaux inspirés par la *théorie de la régulation* peuvent-ils en-

core apporter *une contribution originale* à l'analyse des problèmes actuels du développement ? *Sans doute et de façon significative*, car ils insistent sur des aspects négligés par la synthèse systémique et institutionnaliste qui est en voie d'émergence concernant le développement.

D'abord, les recherches de ce courant soulignent que les formes institutionnelles qui encadrent le développement naissent de l'interaction entre la *sphère politique* d'une part, la *sphère économique* de l'autre. C'est ainsi récuser aussi bien la vision fonctionnaliste du politique, que par spécialisation les économistes sont tentés d'adopter, que les conceptions politistes de l'économie, simplification symétrique tout aussi discutable.

Ensuite la théorie de la régulation plaide en faveur d'une approche de *l'histoire longue* de chaque pays plus qu'elle ne se fie aux analyses en coupe internationale. En effet, *nolens volens*, ces dernières postulent une unicité du mode de développement à une époque donnée, hypothèse invalidée par quelques siècles d'histoire du capitalisme et le demi-siècle écoulé en matière de développement.

De plus, cette approche propose une première *taxonomie des modes de développement*, certes provisoire et imparfaite, mais dont le mérite est de dépasser la vision dichotomique qui dans le passé par exemple opposait industrialisation par substitution d'importation à une croissance tirée par les exportations. Or il est de nombreux autres régimes qui méritent analyse et prise en compte au sein d'une théorie plus générale du développement.

Enfin et surtout, aux antipodes d'une conception qui fait résulter le succès en matière de développement de l'application d'une stratégie optimale valable sur un horizon indéfini, pour ne pas dire infini, la théorie de la régulation souligne que *tout régime finit par entrer en crise* du fait même de son succès. Sans même qu'il soit nécessaire de postuler un choc perturbateur exogène... qui naturellement peut toujours survenir et déclencher une autre forme de crise. La tâche de l'analyste serait dès lors de tenter d'anticiper de tels épisodes et de préparer le débat sur les options ouvertes une fois qu'a éclaté la crise structurelle du mode de développement.

La théorie du développement... ou le mythe de Sisyphe revisité !

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABOITES J. (1986), « Régime d'accumulation, rapport salarial et crises au Mexique (1940-1982) », ronéotypé, Paris, CEPREMAP, mai.

ABOITES J. (1987), « Industrialisation et développement agricole au Mexique : Une analyse du régime d'accumulation de long terme (1939-1985) », *Couverture Orange* n° 8727, Paris, CEPREMAP.

ABOITES J. (1989), *Industrialización y desarrollo agrícola en México*, México DF, Éd. Plaza y Valdés/UAM.

ABOITÈS J. (2000), « Régulation, croissance et crise de l'économie mexicaine », dans QUEMIA M. (dir.), *Régulation et trajectoires nationales en Amérique latine*, ronéotypé, Paris, IHEAL.

ABOITÈS J., MIOTTI L. E., QUENAN C. (1998), « Los enfoques regulacionistas y la acumulacion en America latina », dans BOYER R., SAILLARD Y. (dir) (1998), *Teoria de la regulacion : Estado de los conocimientos*, Buenos Aires, Asociacion Trabajo y Sociedad/Oficina de Publicaciones del CBC Universidad de Buenos Aires, vol. 3, p. 119-127. Traduction de « Les approches régulationnistes et l'accumulation en Amérique Latine », dans BOYER R., SAILLARD Y. (dir.), *Théorie de la régulation : état des savoirs*, Paris, La Découverte [1995], p. 467-475.

ADELMAN I. (2001a), « Cinquante ans de développement économique : les principales leçons », *Revue d'économie du développement*, 9 (1-2), numéro spécial, p. 65-113.

AGLIETTA M. (1976), *Régulation et crises du capitalisme*, Paris, Calmann-Lévy, 2^e éd. [1982].

AGLIETTA M., BOYER R. (1982), *Une industrie compétitive en France et dans le monde. Une politique industrielle pour la France*, Paris, La Documentation française, p. 307-348.

AGLIETTA M., ORLEAN A. et OUDIZ G. (1980), « Contraintes de change et régulations macroéconomiques nationales », *Recherches économiques de Louvain*, 46 (3), septembre, p. 175-206.

AMABLE B., BARRÉ R., BOYER R. (2000), *Los sistemas de innovacion en la era de la globalizacion*, Buenos Aires, Piette/Universidad Nacional de Quilmes Ediciones. Traduction de : *Les systèmes d'innovation à l'ère de la globalisation*, Paris, OST/Economica, [1997].

AMABLE B., ERNST E., PALOMBARINI S. (2001), « Institutional Complementarity : Labour Markets and Finance », *Note de recherche*, Paris, CEPREMAP.

AMABLE B., GATTI D. (2001), « Product Market Competition and Employment Protection : A Case for Policy Complementarity », *note de recherche*, Paris, CEPREMAP et Berlin, WZB.

ARTHUR B. (1994), *Increasing Returns and Path Dependence in the Economy*, Ann Arbor, The University of Michigan Press.

BAIROCH P. (1995), « The Main Trends in National Economic Disparities since the Industrial Revolution », dans VAN-ARK B. (ed.), *Economic Growth in the Long Run*, Cheltenham, Elgar, p. 299-313.

BAIROCH P., LEVY-LEBOYER M. (1981), *Disparities in Economic Development since the Industrial Revolution*, Londres, Mcmillan.

BALASSA B. (1989), « Exports, Policy Choices and Economic Growth in Developing Countries after the 1973 Oil Shock », dans BALASSA (ed.), *Comparative Advantage, Trade Policy and Economic Development*, New York, Columbia University Press.

BARRO R. J. et SALA-MARTIN X. (1995), *Economic Growth* (ed.), Lucille H. Sutton and Scott D. Stratford.

BARRO R.J. (1996), « Democracy and Economic Growth », *Journal of Economic Growth*, vol. 1, p. 1-27.

BENKO G. et LIPIETZ A. (dir.) (1991), *Les régions qui gagnent ! Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géo-politique*, Paris, PUF, Economie en liberté.

BENKO G. et LIPIETZ A. (dir.) (2000), *La richesse des régions : La nouvelle géographie socio-économique*, Paris, Presses Universitaires de France.

BERGER S., DORE R. (eds) (1996), *National Diversity and the Global Capitalism*, Ithaca, Cornell University Press.

BERTOLDI M. (1989), « The Growth of Taiwanese Economy : 1949-1989. Success and Open Problems of a Model of Growth », *Review of Currency Law and International Economics*, 39 (2), p. 245-288.

BERTOLDI M. (1991), « La section exportatrice : les enseignements de l'analyse pour l'Italie, la Corée du Sud et Taiwan », *Mimeo* préparé pour les Rencontres sur l'analyse en sections productives, Université Paris VIII, 11 et 12 septembre.

BERTRAND H. (1978), « Une nouvelle approche de la croissance française de l'après-guerre : l'analyse en sections productives », *Statistiques et études financières*, série Orange, n° 35.

BHAGWATI J. (1985), *Essays on Development Economics*, vol. 1, Cambridge (Mass.), The MIT Press.

BOWLES S., BOYER R. (1995), « Wages, Aggregate Demand, and Employment in an Open Economy : an Empirical Investigation », dans EPSTEIN G. A. et GINTIS H. M. (eds), *Macroeconomic Policy after the Conservative Era*, Cambridge (Mass.), Cambridge University Press, p. 143-171.

BOYER R. (1979), « La crise actuelle : une mise en perspective historique. Quelques réflexions à partir d'une analyse du capitalisme français en longue période », *Critiques de l'économie politique*, nouvelle série, n° 7-8, avril-septembre, p. 3-113.

BOYER R. (dir.) (1986), *La flexibilidad del trabajo en Europa. Un estudio comparativo de las transformaciones del trabajo asalariado en siete países, entre 1973 y 1985*, Madrid, Ministerio de Trabajo y Seguridad Social. Traduction de : *La flexibilité du travail en Europe*, Paris, La Découverte [1986].

BOYER R. (1991), « Cinquante ans de relations entre économistes et historiens : réflexions d'un économiste sur les cas de la France et des États-Unis », *Le Mouvement social*, 155, avril-juin, p. 67-101.

BOYER R. (1994), « Do Labour Institutions Matter for Economic Development ? A « Régulation » Approach for the OECD and Latin America with an Extension to Asia », dans RODGERS G. (ed.), *Workers, institutions and economic growth in Asia*, Genève, ILO/ILIS, p. 25-112.

BOYER R. (1997), « La globalización : mitos y realidades », dans GUTIÉRREZ-GARZA E., INFANTE J.-M. (coord.) *El debate nacional – 1. México el siglo XXI*, p. 21-42.

BOYER R. (1999a), « Dos desafíos para el siglo XXI : disciplinar las finanzas y organizar la internacionalización », *Revista de la CEPAL*, 69, diciembre, p. 33-51.

BOYER R. (1999b), « Le politique à l'ère de la mondialisation et de la finance : Le point sur quelques recherches régulationnistes », *L'Année de la régulation 1999*, vol. 3, Paris, La Découverte, p. 13-75.

BOYER R. (1999c), « Une lecture régulationniste de la croissance et des crises », dans COMBEMALE P., PIRIOU J.-P. (dir.), *Nouveau manuel de sciences économiques et sociales*, Paris, La Découverte, p. 290-304.

BOYER R. (2000a), « Is a Finance-Led Growth Regime a Viable Alternative to Fordism ? A Preliminary Analysis », *Economy and Society*, 29 (1), février, p. 111-145.

BOYER R. (2000b), « From One Pax Americana to Another (1945-2000) », ronéotypé, Kyoto : International conference on « Pax Americana and Japanese Society », 7-8 août.

BOYER R. (2001a), « Les économistes face aux innovations qui font époque », *Revue économique*, 52 (5), septembre.

BOYER R. (2001b), « L'après-consensus de Washington : institutionnaliste et systémique ? », *L'Année de la régulation*, vol. 5, p. 7- 54.

BOYER R., SAILLARD Y. (dir.) (1997-1998), *Teoría de la regulación : Estado de los conocimientos*, Buenos Aires, Asociación Trabajo y Sociedad/Oficina de Publicaciones del CBC Universidad de Buenos Aires. Traduction de : *Théorie de la régulation : état des savoirs*, Paris, La Découverte [1995].

- BOYER R., YAMADA T. (eds) (2000), *Japanese Capitalism in Crisis*, Londres, Routledge.
- CALCAGNO ERIQUE (1990), « Evolución y actualidad de los estilos de desarrollo », *Revista de la CEPAL*, 42, Santiago du Chili, décembre.
- CARTIER-BRESSON J. (2000), « Corruption, libéralisation et démocratisation », et « La banque mondiale, la corruption et la gouvernance », *Revue Tiers Monde*, 41 (161), janvier-mars.
- CARTIER-BRESSON J. et KOPP P. (1981), *L'analyse sectionnelle : approche du système productif en Amérique latine*, Thèse, Université de Picardie.
- CHO MYUNG-RAE (2001) « A Burst of Globalization ? Korea's Euphoric Globalization and the Financial Crisis », *mimeo*, Conférence in *Search of East Asian Modes of Development : Regulationist Approaches*, Taichung (Taïwan), Tunghai University.
- CHUDNOVSKY D. (1999), « Science and Technology Policy and the National Innovation System in Argentina », *CEPAL Review*, 67, avril, p. 157-176.
- CIMOLI M., CINGANO F., DELLA GIUSTA M. (1998), « Modes of Industrial Development, S & T Policies and Competitiveness in Mexico », *mimeo*, Mexico, Universidad Autonoma Metropolitana Xochimilco, janvier.
- CONTAMIN R., LACU Cyrile (1998), « Origines et dynamiques de la crise asiatique », *L'Année de la régulation 1998*, vol. 2, Paris, La Découverte, p. 11-63.
- CORDOVA A. (2000), « L'insertion dans l'économie mondiale : antécédents et perspectives », dans QUEMIA M. (dir.), *Régulation et trajectoires nationales en Amérique latine*, ronéotypé, Paris, IHEAL.
- CORIAT B., SABOIA J. (1987), « Régime d'accumulation et rapport salarial au Brésil (des années 1950 aux années 1980) - Un processus de fordisation forcée et contrariée », Paris, *GERTTD* n° 87-01, janvier.
- Da MOTA VEIGA P. (1989), « La régulation au Brésil : contribution à l'étude du rapport salarial et du rapport État-économie », *Document de travail* n° 16, Paris, ESLAC.
- DELAVAUD et NEFFA J.-C. (dir.) (1994), *L'Argentine à l'aube du troisième millénaire*, Paris, Éditions de l'IHEAL.
- DORNBUSCH R., EDWARDS S. (eds) (1991), *The Macroeconomics of Populism in Latin America*, Chicago, University of Chicago Press.
- EMMERIJ L. (1997), « Development Thinking and Practice », dans EMMERIJ L. (ed.), *Economic and social Development into the XXI Century*, Washington DC, Inter American Development Bank-John Hopkins University Press, p. 3-38.
- EVANS P. (1996), *State Society Synergy : Government and Social Capital*, Berkely, University of California Press.
- FAJNZYLBER F. (1983), *La industrialización trunca*, México DF, Ed. Nueva Imagen.
- FUKUYAMA, F. (1996) « Trust », *The Social Virtues and the Creation of Prosperity*, New York, Simon and Schuster.
- GALLUP J.-L., SACHS J.-D., MELLINGER A.-D. (1999), « Geography and economic development », *International Regional Science Review*, 22 (2), août, p. 179-232.
- GAVIN M., HAUSMANN R. (1996), « Les origines des crises bancaires : le contexte macroéconomique », *Problèmes d'Amérique latine*, Nouvelle Série n° 21, avril-juin, p. 117-147.
- GOUREVITCH P. (1996), « The Macropolitics of Microinstitutional Differences in the Analysis of Comparative Capitalism », dans BERGER S., DORE R. (eds), *National Diversity and the Global Capitalism*, Ithaca, Cornell University Press, p. 239-259.
- GRANOVETTER M. (2000), *Le marché autrement*, Essais, Coll. « Sociologie économique », Paris, Desclée de Brouwer.

GUTIÉRREZ GARZA E. (1983), *L'accumulation de capital et le mouvement ouvrier au Mexique : 1950-1960*, thèse, Université Paris-VIII, juin.

GUTIÉRREZ GARZA E. (1998), « Mexico, El futuro economico de la nacion. Desafios de la coyuntura actual », *mimeo*, Nuevo Leone : Universidad Autonoma, septembre.

HAUSMANN R. et MARQUEZ G. (1986), « Venezuela : du bon côté du choc pétrolier », dans BOYER R. (dir.), *Capitalismes fin de siècle*, Paris, PUF (Économie en liberté), p. 141-163.

HAUSMANN R. (1988), « Sobre la crisis económica venezolana », Barcelone, colloque international sur la théorie de la régulation.

HAUSMANN R. (1981), *State Landed Property, Oil Rent and Accumulation in Venezuelan Economy*, Ph. D. Thesis, Ithaca, Cornell University.

HAYEK F. (von) (1973), *Law, Legislation and Liberty*. vol. I. Londres, Routledge & Kegan Paul, vol. II [1976]. vol. III [1979].

HELD D. (1987), *Models of Democracy*, Stanford, Stanford University Press.

HILLCOAT G. (1986), *La crise des modèles de développement en Amérique latine. De la substitution d'importations à l'économie tournée vers l'extérieur : une discussion théorique illustrée par l'expérience argentine*, thèse, Université Paris-VIII, juin.

HILLCOAT G. (1989), « L'évolution du rapport salarial en accumulation intensive. L'expérience argentine », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 95, Paris, La Documentation française, 1^{er} trimestre.

HILLCOAT G. (1997), « Les relations extérieures du Mercosur : bilan et perspectives », *Problèmes d'Amérique latine*, 26, juillet-septembre, p. 101-125.

HSU KANLIN (2001), « Beyond "Peripheral Fordism", Labour Institutions, Listian Workfare National State and East Asian Economy », *mimeo*, Conference in *Search of East Asian Modes of Development : Regulationist Approaches*, Taichung (Taïwan), Tunghai University.

HUANACUNE ROSAS F. (1991), « Jalons d'une proposition sur le rôle fonctionnel du secteur informel : le cas péruvien 1970-1985 », mémoire de DEA « Analyse et politique économique », Paris, EHESS, septembre.

INOUE Y. (2001), « East Asian Capitalisms and Régulation Approach », *mimeo*, Conference in *Search of East Asian Modes of Development : Regulationist Approaches*, Taichung (Taïwan), Tunghai University.

INTER-AMERICAN DEVELOPMENT BANK (1995), *Overcoming Volatility. Economic and Social Progress in Latin America 1995 Report*.

INTER-AMERICAN DEVELOPMENT BANK (1996), *Making Social Services Work. Economic and Social Progress in Latin America 1996 Report* Baltimore, Johns Hopkins University Press.

JENSON J. (1990), « Representations in Crisis, the Roots of Canada's Permeable fordism », *Canadian Journal of Political Science*, 24 (2), p. 653-683.

JESSOP B. (1990), « Regulation Theories in Retrospect and Prospect », *Economy and Society*, 19 (2), p. 153-216.

JESSOP B. (2001), « "Americanism and Fordism". Can the Regulation Approach Be Exported to East Asia ? », *mimeo*, Conference in *Search of East Asian Modes of Development : Regulationist Approaches*, Taichung (Taïwan), Tunghai University.

KATZ J. (2000), « Cambio estructurales y productividad en la industria latinoamericana, 1970-1996 », *CEPAL Review*, 71, août, p. 65-84.

KIM Kyun, SEO Hwan-joo (2001), « A Critical Appraisal of the New Trends of Korean Economy after the 1997 Crisis », *mimeo*, Conference in *Search of East Asian Modes of Development : Regulationist Approaches*, Taichung (Taiwan), Tunghai University.

KOSACOFF B. (ed.) (1998), *Estrategias empresariales en tiempos de cambio. El desempeño industrial frente a nuevas incertidumbres*, Buenos Aires, Universidad Nacional de Quilmes – CEPAL Naciones Unidas.

KOSACOFF B. (ed.), YOGUEL G., BONVECCHI C., RAMOS A. (2000), *El desempeño industrial argentino*, Buenos Aires, Naciones Unidas – CEPAL.

KRUEGER A.O. (1974), « The Political Economy of the Rent-Seeking Society », *American Economic Review*, 64 (3), June, p. 291-303.

KRUGMAN P. (1992), *Economic Geography*, Cambridge (Mass.), MIT Press.

KRUGMAN P. (1996), *Pop Internationalism*, Cambridge (Mass.), MIT Press.

LANZAROTTI M. (1992), *La Corée du Sud : une sortie du sous-développement*, Paris, PUF.

LANZAROTTI M. (2000), « Chili : de la mutation au défi de la situation actuelle. Régime d'accumulation, rente et insertion internationale », dans QUEMIA M. (dir.), *Régulation et trajectoires nationales en Amérique latine* ronéotypé, Paris, IHEAL.

LAU L.J. (1996), « The Sources of Long-Term Economic Growth : Observations from the Experience of Developed and Developing Countries », dans LANDAU R., TAYLOR T., WRIGHT G. (eds), *The Mosaic of Economic Growth*, Stanford (Cal.), Stanford University Press, p. 63-91.

LEIBENSTEIN H. A. (1957), *Economic Backwardness and Economic Growth*, New York, Wiley.

LIPIETZ A. (1985), *Mirages et miracles. Problèmes de l'industrialisation dans le Tiers-Monde*, Paris, La Découverte.

LIPIETZ A. (1986), « Le kaléidoscope des Suds », dans BOYER R. (dir.), *Capitalismes fin de siècle*, Paris, PUF, p. 203-224.

LORDON F. (1997), « Endogenous Structural Change and Crisis in a Multiple Time-Scales Growth Model », *Journal of Evolutionary Economics*, 7 (1), p. 1-21.

LUCAS R. (1988), « On the Mechanisms of Economic Development », *Journal of Monetary Economics*, vol. 72, Juillet, p. 3-42.

LUCAS R. (1993), « Making a Miracle », *Econometrica*, 61 (2), p. 251-272.

MADDISON A. (1995), *L'économie mondiale, 1820-1992*, Études du Centre de développement, Paris, OCDE.

MARQUES-PEREIRA J., THÉRET B. (2001), « Régimes politiques, médiations sociales de la régulation et dynamiques macroéconomiques », *L'Année de la régulation*, n° 5, (ce numéro).

MAURO P. (1995), « Corruption and Growth », *Quarterly Journal of Economics*, 110 (3), août, p. 681-712.

MEIER G.M. (2001), « The Old Generation of Development Economists and the New », dans MEIER G.M. et STIGLITZ J.E. (eds), *Frontiers of Development Economics*, Oxford, Oxford University Press, p. 13-50.

MILA S. (2000), « Globalisation financière et choc externe en Amérique latine », dans QUEMIA M. (2000), *Régulation et trajectoires nationales en Amérique latine*, ronéotypé, Paris, IHEAL.

MIOTTI L. E. (1991), *Accumulation, régulation et crises en Argentine*, thèse, Université de Paris, octobre.

MIOTTI L. E. (1994), *Argentine : fragilité de l'accumulation et options de la régulation*, Paris, Armand Colin.

MIOTTI L. E. (1995), « Argentine : de la régulation de la crise à la crise de la régulation », dans NICOLAS F., KRIEGER, MYTELKA L. (eds), *L'innovation, clef du développement*, Paris, Masson, p. 193-246.

MIOTTI L. E. (2000), « Trajectoires nationales : croissance, crise et transformations récentes : l'Argentine », dans QUEMIA M. (dir.), *Régulation et trajectoires nationales en Amérique latine*, ronéotypé, Paris, IHEAL.

MIOTTI L. E., NICOLAS F., QUENAN C. (1996), « De la crise de la dette à l'« effet tequila » : performances comparées des économies latino-américaines », *Problèmes d'Amérique latine*, 21, avril-juin, p. 45-68.

MIOTTI L. E., NICOLAS F., QUENAN C. (1997), « Les mutations structurelles en Amérique latine : un premier bilan », *Lettre économique de la CDC*, 87, p. 3-6.

MIOTTI L. E., QUENAN C. (1998), « Amérique latine : Face à la crise financière internationale », *Zones émergentes*, 5, décembre, p. 35-44.

MISTRAL J. (1986), « Régime international et trajectoires nationales », dans BOYER R. (dir.), *Capitalismes fin de siècle*, Paris, PUF, p. 167-201.

MORISHIMA M. (1982), *Why has Japan « Succeeded » ? Western Technology and the Japanese Ethos*, Cambridge (Mass), Cambridge University Press.

NEFFA J.-C. (1998a), *Modos de regulacion, regimenes de acumulacion y sus crisis en Argentina*, Una contribucion a su estudio, desde el enfoque de la « Teoria de la Regulacion », Buenos Aires, ediciones del PIETTE CONICET.

NEFFA J.-C. (1998b), *Los paradigmas productivos taylorista y fordista y su crisis. Una contribucion a su estudio, desde la « Teoria de la Regulacion »*, Buenos Aires, ediciones del PIETTE CONICET.

NORTH D. (1990), *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. Cambridge et New York, Cambridge University Press.

NOTERMANS T. (1997), « Social Democracy and External Constraints », dans K. R. COX ed. *Spaces of Globalization : Reasserting the Power of the Local*, New York, Guilford Press, p. 201-239.

OMINAMI C. (1980), *Croissance et stagnation au Chili : éléments pour l'étude de la régulation dans une économie sous-développée*, thèse de 3e cycle, Université Paris X-Nanterre.

OMINAMI C. (1986a), *Le Tiers-Monde dans la crise*, Paris, La Découverte.

OMINAMI C. (1986b), « Chili : échec du monétarisme périphérique », dans BOYER R. (dir.), *Capitalismes fin de siècle*, Paris, PUF, p. 109-139.

PADRON Alejandro (1993), *Croissance et crise dans une économie de rente. Le cas vénézuélien : une analyse en termes de régulation*, Paris, thèse, Université Paris III.

PALAGANO FERRARI Lucia (1992), *Analyse de l'industrie informatique brésilienne à la lumière de la théorie du protectionnisme « offensif »*, Paris, thèse Université Paris I-Panthéon-Sorbonne.

PALOMBARINI Stefano (2001), *La rupture du compromis social italien*, Paris, CNRS éditions.

PENALVA S. (1997), « Condition salariale et intervention de l'État à l'heure de la globalisation. Mutations structurelles et dynamiques de remise en cause des compromis sociaux en Argentine : sur la voie d'une recomposition régressive », *mimeo*, journée d'étude *Programme Management of Social Transformations*, Paris, MOST/UNESCO, septembre.

PEREZ Carlota (1996), « La modernisation industrielle en Amérique latine et l'héritage de la substitution des importations », *Comercio Exterior*, 46 (5), Mexique, mai, p. 347-363.

PIEPER U., TAYLOR L. (1998), « The Revival of the Liberal Creed : the IMF, the World Bank, and Inequality in a Globalized Economy », dans BAKER D., EPSTEIN G. et POLLIN R. (eds), *Globalization and Progressive Economic Policy*, Cambridge, Cambridge University Press 37-66,

PINTO A. (1976), « Notas sobre estilos de desarrollo en América Latina », *Revista de la CEPAL*, 1, 1^{er} semestre.

PORTA F., LOPEZ A. (2000), « L'Argentine et le Mercosur : conflits de politique économique et spécialisation », dans QUEMIA M. (dir.), *Régulation et trajectoires nationales en Amérique latine*, ronéotypé, Paris, IHEAL.

PREBISCH R. (1950), *The Economic Development of Latin-America and its Principal Problems*, New York, United Nations, Economic Commission for Latin America.

PREBISCH Raul (1971), *Change and Development : Latin America's Great Task*, Report to the Inter-American Development Bank, New York, Praeger.

Prebisch Raul (1981), *Capitalismo Periferico. Crisis y Transformacion*, Mexico, Fondo de Cultura Economica.

QUEMIA M. (dir.) (2000), *Régulation et trajectoires nationales en Amérique latine*, ronéotypé, Paris, IHEAL.

QUENAN C. (1987), *Éléments pour l'étude de l'endettement extérieur des pays en développement : le cas du Venezuela*, Thèse, Université de Grenoble II, décembre.

QUENAN C. (1997), « Peut-on parler d'économies émergentes en Amérique latine ? », dans COUFFIGNAL G. (dir.), *Amérique latine, tournant de siècle*, Paris, La Découverte, p. 35-40.

QUENAN C. (2000), « Venezuela : crise du régime rentier et ambiguïtés de la politique de réforme », dans QUEMIA M. (dir.), *Régulation et trajectoires nationales en Amérique latine*, ronéotypé, Paris, IHEAL.

QUENAN C., MIOTTI L. E. et MILA S. (1994), « Venezuela, potentiel de croissance et de développement », *Cahiers de l'IFRI*, 14, juillet.

REVUE D'ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT (2001), *Penser le développement au tournant du millénaire, mondiaux*, conférence ABCDE-Europe, Paris, 26 au 28 juin 2000, 9 (1-2), numéro spécial.

ROMER P. (1990), « Endogenous Technological Change », *Journal of Political Economy*, 98 (5) pt. 2, S71-102.

ROSALES O. (1988), « Relance y renovación en el paradigma estructuralista del desarrollo latinoamericano », *Revista de la CEPAL*, 34, avril, p. 19-36.

ROSENTEIN-RODAN P.N. (1943), « Problems of Industrialization of Eastern and South-Eastern Europe », *Economic Journal*, 53, p. 202-211.

ROSTOW W.W. (1960), *The Stages of Economic Growth : A Non-Communist Manifesto*, Cambridge (Mass.), Cambridge University Press.

SABOIA João (1987), « « Salario e produtividade na indústria : o papel da política salarial na evolução dos salários no longo prazo », Rio de Janeiro, FEA/UFRJ.

SÁINZ Pedro et CALCAGNO Alfredo (1992), « En busca de otra modalidad de desarrollo », *Revista de la CEPAL*, 48, Santiago du Chili, décembre.

SEN A. (2000), *Development as Freedom*, New York, Anchor Books.

SEO Hwan-Joo (1998), *Diversification industrielle et changement du système d'apprentissage : le cas de l'économie coréenne*, Paris, thèse EHESS, juin.

SOLOW R.M. (1957), « Technical Change and the Aggregate Production function », *Review of Economics and Statistics*, 39, p. 312-320.

SORIA V. (1997), « The Nafta, the Unique thought, and the Transformations of the Mexican Protection System », *mimeo*, Montreal (Canada), SASE conference, Juillet.

STIGLITZ J. E. (1998), « More Instruments and Broader Goals : Moving Towards the post-Washington Consensus », World Bank, *mimeo*, 7 janvier.

SUM NGAI-LING (2001), « Varieties of Capitalism in Time and Space, 'Exportism' of East Asian Newly-Industrializing Countries and their Governance », *mimeo*, Conference in *Search of East Asian Modes of Development : Regulationist Approaches*, Taichung (Taïwan), Tunghai University.

SUNKEL O. (ed.) (1990), *El desarrollo desde adentro : un enfoque neoestructuralista para America Latina*, México DF, Fondo de Cultura Económica.

TALHA L. (1998), « Teoria de la regulacion y desarrollo », dans BOYER R., SAILLARD Y. (dir.) (1997-1998), *Teoria de la regulacion : Estado de los conocimientos*, Buenos Aires, Asociacion Trabajo y Sociedad/Oficina de Publicaciones del CBC Universidad de Buenos Aires, vol. 3, p. 103-110.

THÉRET B. (1992), *Régimes économiques de l'ordre politique*, Paris, PUF.

WANG Jenn-Hwan (2001), « Restructuring exportism, Taiwan's mode of growth in transition », *mimeo*, Conference in *Search of East Asian Modes of Development : Regulationist Approaches*, Taichung (Taïwan), Tunghai University.

WORLD BANK (1991), *World Development Report 1991: The Challenge of Development*, New York, Oxford University Press.

WORLD BANK (1993), *The East Asian Miracle : Economic Growth and Public Policy*, Washington DC, World Bank.

WORLD BANK (1997), *State and Development*, Washington DC, World Bank.

WORLD BANK (1998), *Knowledge for Development, World Development reports*, Oxford, Oxford University Press.

WORLD BANK (2000), *East Asia Recovery Beyond*, Washington DC, World Bank.

WORLD BANK (2001), *Attracting Poverty*, New York, Oxford University Press.

YOUNG A. (1992), « A Tale of two Cities : Factor Accumulation and Technical Change in Hong Kong and Singapore », *NBER Annual Report*, MIT Press.

YOUNG A. (1994), « Lessons from the East Asian NICS : A Contrarian View », *European Economic Review*, Papers and Proceedings, mai.

